



Analyse de la situation et des besoins en suivi-évaluation des zones humides méditerranéennes

(mars 2009 – juin 2011)



**Par l'Unité de Coordination de
l'Observatoire des zones humides
méditerranéennes**

Juillet 2011



Table des matières

Avant-propos	3
Introduction	4
Principaux résultats et suite à donner	
<i>Principaux résultats</i>	5
<i>Suite à donner pour l'OZHM</i>	10
<u>I. Bref rappel historique</u>	13
<u>II. Résultats de l'étude</u>	14
<u>II.1. Situation et tendance des zones humides</u>	14
<i>Les points soulevés à propos de la situation des zones humides méditerranéennes</i>	14
<i>Le support stratégique et politique des zones humides</i>	15
<u>II.2. Evaluation de la situation du suivi-évaluation des zones humides</u>	20
<i>Les acteurs impliqués dans le processus de suivi-évaluation des zones humides</i>	20
<i>Les systèmes de suivi-évaluation utilisés</i>	22
<i>Les sites de suivi</i>	23
<i>Accès et collecte des données</i>	24
<i>Contrôle de la qualité et stockage des données</i>	25
<i>Le diagnostic et l'analyse des données</i>	27
<i>Ciblage, diffusion de l'information, restitution et utilisation de l'information</i>	27
<u>II.3. Evaluation des besoins en suivi-évaluation des zones humides</u>	30
Annexe 1: Tableau des résultats	35
Annexe 2 : Questionnaires	58

AVANT PROPOS

Le suivi-évaluation (S&E) n'est pas un exercice facile ni isolé. De plus en plus, le S&E est une étape de gestion clé dans le processus de programme, de projet et de politique. Depuis ces deux dernières décades, le concept de S&E dans le contexte de développement et de conservation internationale passe progressivement du niveau projet au niveau programme, du résultat à l'impact, d'un système sectoriel descendant à un système intégré participatif. La question de la finalité du S&E est de savoir comment les résultats et les leçons apprises sont diffusés et utilisés pour améliorer les planifications et les actions futures, et comment ils sont analysés pour améliorer les voies d'impact et son adaptation aux échelles supérieures ? Ainsi, pour assurer l'utilité et l'efficacité de l'exercice de suivi-évaluation, le ciblage des utilisateurs ainsi que la communication et la restitution régulière des résultats sont des éléments nécessaires du concept. L'utilité et l'efficacité sont aussi des dimensions clé pour maintenir l'intérêt des partenaires du S&E et des utilisateurs, et donc pour assurer sa durabilité institutionnelle, financière et technique.

L'Observatoire des zones humides méditerranéennes (OZHM), sous l'initiative MedWet, a démarré sa phase de mise en œuvre de suivi-évaluation en 2010. Le but de cet outil de gestion est de contribuer à la protection et à l'utilisation rationnelle des zones humides par le partage – en temps et en qualité – de la connaissance, et par l'analyse de la situation spécialement ciblée envers les décideurs et les citoyens. L'OZHM constitue l'une des réponses à la dégradation et à la réduction continue des zones humides, de leurs habitats et de leur biodiversité. La mise en œuvre est basée sur un cadre S&E orienté vers les impacts et construit de manière participative depuis 2007 avec les représentants des pays et avec les partenaires techniques et institutionnels.

Depuis le démarrage du montage institutionnel de l'OZHM en 2009, l'unité de coordination, les représentants des pays et les autres partenaires ont décidé de lancer cette étude préparatoire sur la situation et les besoins en matière de suivi-évaluation des zones humides dans un certain nombre de pays de la méditerranée. Les résultats de cette étude feront office, au démarrage de l'OZHM, de référence initiale régionale pour le futur. Dans l'immédiat, les résultats de cette étude apportent des éléments récents qui seront incorporés dans le premier rapport de l'OZHM, qui sera publié en 2012.

Cette étude, financée par le gouvernement français et la fondation MAVVA, a été mise en œuvre par l'Unité de Coordination de l'OZHM (basée à la Tour du Valat) entre octobre 2009 et juin 2011. Nous espérons que le fruit de ce travail contribuera à construire un système de S&E durable pour les zones humides méditerranéennes. Dès maintenant, ces résultats peuvent intéresser les pays méditerranéens et les sous régions du bassin pour renforcer les actions dans les zones protégées locales, nationales et transfrontalières et pour consolider leur système de S&E pour les zones humides.



Laurent Chazee
Coordinateur de l'Observatoire des zones humides Méditerranéennes

INTRODUCTION

L'étude sur "L'évaluation de la situation et des besoins en suivi-évaluation des zones humides méditerranéennes" a été planifiée depuis mars 2009 dans le programme de l'Observatoire. C'est une étape importante, au démarrage des activités de l'OZHM, pour mieux comprendre la situation des zones humides en matière de suivi-évaluation et des attentes et besoins exprimés en matière de S&E par les pays membres de MedWet. Les résultats permettront d'ajuster la stratégie et les séquences futures pour mieux mesurer l'état et la tendance des zones humides. L'étude de terrain et l'analyse ont été réalisées en deux phases: entre octobre 2009 et mars 2010 (10 pays) , entre janvier et juin 2011 (6 pays).

L'étude est basée sur 60 interviews couvrant 16 pays c'est-à-dire environ 60% des pays membres de MedWet : *Albanie, Algérie, Bosnie and Herzégovine, Croatie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine (Autorité), République Arabe de Syrie, Tunisie et Turquie.* Pour quelques composantes, l'Unité de coordination de l'OZHM a aussi collecté des informations en Italie, en Slovénie et dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine.

L'étude est de nature qualitative, privilégiant un petit nombre de questionnaires relativement complets en matière de suivi-évaluation des zones humides. L'étude a été conduite à travers un ensemble de deux questionnaires ouverts et semi-directifs¹ adressés aux décideurs et aux opérateurs (institutions et individuels) directement ou indirectement impliqués dans les programmes sur les zones humides. Les interviews ont duré entre une et deux heures trente par questionnaire.

Les résultats de cette étude ont été, ou seront incorporés dans le programme stratégique de l'OZHM de manière à prendre en compte les différents intérêts, priorités, besoins et attentes des pays en matière de suivi-évaluation. L'OZHM essaiera aussi d'ajuster ses services en fonction des intérêts communs aux sous régions du bassin méditerranéen.

¹ Annexe 2 : questionnaires

PRINCIPAUX RESULTATS ET SUITE A DONNER

Les réponses se sont révélées très diversifiées et spécifiques aux personnes interviewées². En conséquence, seules quelques réponses montrent une vue partagée sur le contexte méditerranéen et national des zones humides, et sur leur suivi et évaluation.

Principaux résultats

Au niveau politique et stratégique

- 1. Les zones humides ne sont pas dans l'agenda politique prioritaire des pays.** Néanmoins, les pays de l'Union européenne et les pays des Balkans influencés par l'UE disposent d'un cadre politique et légal mieux intégré en raison des directives européennes et des instruments opérationnels tels que Natura 2000 et le processus de réseau écologique;
- 2. Seulement 25% des pays disposent à la fois d'une politique ou d'une stratégie spécifique aux zones humides et d'un comité intersectoriel pour les zones humides.** La majorité des points focaux Ramsar et MedWet participe aussi à des réunions et des planifications intersectorielles. Néanmoins, ils ne sont pas toujours dans les institutions clés qui influencent les décisions en faveur des zones humides.
3. Ensemble, **la volonté politique** d'inclure la protection des zones humides au niveau des stratégies, des politiques et des comités intersectoriels, les directives et les instruments de **Ramsar, la CDB, l'UE, l'OCDE, l'UNESCO**, et les **plans de gestion des zones humides**, fournissent **une masse critique positive d'influence** décisionnelle ainsi que les renforcements mutuels d'actions en faveur de la protection des zones humides.
4. Environ **82% des acteurs** (autres que les ministères) impliqués dans le suivi des zones humides indiquent **qu'ils influencent les politiques nationales**, soit directement à l'échelle des zones humides ou sur certains secteurs tels que la biodiversité, l'espèce, l'eau, soit indirectement par des formations, renforcement des capacités, séminaires, etc.
5. La planification et le suivi des zones humides prenant place surtout dans les aires protégées, **les plans de gestion des zones humides ne sont en général pas incorporés dans les processus plus larges de planification nationale et locale de développement.** Il s'ensuit de nombreuses segmentations artificielles d'utilisation des terres, des conflits sociaux avec les communautés locales sur l'accès aux ressources naturelles et des attitudes opportunistes entre les différents processus de planification, au cours desquelles la nature est en général perdante dans le court-terme.
- 6. Les ministères et les ONGs travaillent ensemble en confiance dans les situations de gouvernance suffisamment décentralisées**, alors que dans les autres pays, les ONGs sont laissées en marge des programmes nationaux et des discussions stratégiques. Elles ne peuvent alors s'exprimer que par les projets financés par l'aide internationale.
7. Dans les pays à gouvernance moins décentralisée, on note une moindre ressource humaine et financière, et moins de complémentarité pour mettre en œuvre le suivi et l'analyse des zones humides.

² Annexe 1

Les systèmes de suivi des zones humides

8. **Les systèmes de suivi environnemental en place concernent surtout les aires protégées et peu spécifiques aux écosystèmes comme les zones humides.** En conséquence, le suivi spécifique aux zones humides n'existe que dans les zones protégées ou les zones humides sont dominantes ou présentent un intérêt particulier.

9. En raison de l'intérêt historique des ornithologistes à l'observation d'oiseaux et de la l'engagement des pays dans les conventions internationales sur l'environnement dont Ramsar, **les larges zones humides bénéficient d'un certain suivi depuis ces 30-60 dernières années.** Ce suivi est en général irrégulier et partiel, mais il participe à une attention et une sensibilisation à propos des zones humides.

10. Les activités de suivi pour mesurer l'état de conservation, de protection et de gestion des zones humides sont mises en œuvre dans quelques zones humides protégées représentant entre 0.3% et 22% des surfaces nationales selon le pays. **Il n'y a pratiquement pas de suivi institutionnalisé des zones humides en dehors des aires protégées nationales,** en dehors des sites Natura 2000 et réseau Emeraude désignés ou prévus en Europe.

11. Il y a en général une faible intégration horizontale et verticale des données des zones humides collectées et peu ou pas de corrélation avec les autres secteurs et les expériences de suivis régionaux. **Les systèmes actuels de suivi sont plutôt sectoriels et spécifiques aux pays, ne permettent pas automatiquement une comparaison entre pays ni une bonne compréhension des causes des tendances dans un contexte plus large au niveau des sites et des pays.**

12. La majorité des systèmes de suivi des zones humides n'utilise pas réellement de cadre de suivi-évaluation. Peu de systèmes de suivi disposent d'une expertise d'analyse, ou alors une analyse segmentée et sectorielle, peu favorable à la valorisation des données collectées pour des décisions politiques.

13. **Le suivi-évaluation ne fait pas souvent partie du cycle de programmation nationale. Les résultats n'influencent donc pas les exercices de planification suivants et les leçons apprises ne sont pas toujours incorporées dans les programmes suivants.**

14. Parmi les composantes suivies au niveau des zones humides, **47% des suivis concernent la biodiversité** (surtout oiseaux, poissons, plantes), **16.5% concerne la question de l'eau, 14% sont relatifs aux pressions et au développement sectoriel local et 13% concernent les questions général de conservation.** Le suivi des habitats n'est mis en œuvre que par 2.4% des personnes interviewées et impliquées dans le suivi.

15. Dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, **la quantité et la qualité de l'eau et la propriété foncière sont régulièrement suivies en raison de la dimension sensible au niveau politique, social et économique de l'utilisation des terres et de l'eau dans ces pays pauvres en eau.**

Les acteurs impliqués dans le suivi des zones humides

16. **Les gouvernements centraux et locaux sont les institutions clés dans la gestion et le maintien des systèmes de suivi dans les zones humides. Les universités, certains**

instituts et agences publiques et privés, les ONGs, les gestionnaires de site, les gardes et les volontaires sont des acteurs importants dans les activités opérationnelles de suivi. Les bailleurs de fonds internationaux et les conventions internationales, à travers les projets, les études, les formations et le reporting, sont influents dans le support et l'encouragement des activités de suivi, spécialement dans les pays ne faisant pas partie de l'Union européenne.

17. Il existe une segmentation des approches, des intérêts et des objectifs entre les acteurs impliqués dans les zones humides. La majorité des zones protégées est encore des champs d'étude et de test méthodologique pour les scientifiques. Le monde de la conservation des zones humides reste fortement influencé par les réseaux ornithologistes historiques. Les agents de développement, eux, focalisent leurs activités de suivi en dehors ou autour des zones protégées avec des méthodes et des terminologies différentes. **Ces segmentations limitent globalement le bénéfice en termes de protection des zones humides**

18. Dans les pays avec une gouvernance et un processus de planification plus décentralisé, l'intégration dans le suivi s'améliore parmi les acteurs. Au suivi par entrée espèce ou eau, s'ajoute progressivement une approche par écosystème et par habitat. Les directives européennes sur l'habitat et les instruments du réseau Natura 2000 ont largement influencé dans ce sens.

19. Au niveau international, Ramsar est la convention clé qui encourage la production régulière de rapports nationaux sur l'état et la tendance des zones humides. Les rapports nationaux préparés pour les conférences des pays parties sont coordonnés par les personnes focales Ramsar en charge dans chaque pays.

Utilisation des résultats de suivi et d'évaluation

20. La majorité des systèmes de suivi n'utilise pas de cadre logique et reste déconnectée des cycles de programmes et de projets, avec comme résultat de nombreux exemples de « suivi pour le suivi ». De plus, la finalité de la majorité des exercices de suivi se situe au niveau des résultats et non pas de l'impact, et les systèmes sont peu ciblés en termes de communication. En conséquence, il existe un écart important entre les résultats des suivis et leur utilisation effective, ce qui maintient une faible efficacité du suivi au service de l'amélioration des planifications et des gestions des zones humides.

21. Les réels utilisateurs des suivis des zones humides au niveau national et au niveau des sites ne sont pas souvent identifiés ni ciblés. Néanmoins, dans les pays où la société civile est active, les besoins et les attentes en matière de suivi sont relativement connus en raison des contacts et du travail régulier entre les acteurs, ainsi que par les restitutions informelles entre eux.

22. La majorité des résultats des suivis actuels n'atteint pas les personnes au-delà des cercles de la conservation. Cela est dû à plusieurs raisons : **la rémanence de la segmentation institutionnelle – même si la situation s'améliore – entre les réseaux de la conservation et ceux du développement, et des efforts insuffisants en communication ciblée vers les décideurs et les citoyens, et en restitution envers les collecteurs de données y compris les gestionnaires de sites.** De plus, ces résultats sont rarement discutés lors des processus de planification locale et nationale. En raison de leur

nature sectorielle, ils restent difficiles à adapter ou adopter dans un cadre politique global et pour des échelles supérieures.

Prospective pour le suivi-évaluation des zones humides méditerranéennes

23. Basé sur les résultats des questionnaires, il n'y a pas de réelle vue partagée au niveau des pays et du bassin méditerranéen sur la manière d'améliorer le processus de décision sur les zones humides. Dans les options proposées, **le suivi et l'évaluation des zones humides n'est pas une demande spontanée ni une solution perçue comme prioritaire pour stopper la dégradation des zones humides méditerranéennes.**

24. **Pourtant, quand on mentionne l'initiative OZHM, toutes les personnes interviewées sont positives.** Les quatre premières priorités de suivi de l'OZHM attendues par les pays sont : 1. le suivi pour une diffusion des résultats et des leçons apprises; 2. le suivi de l'état et des tendances des zones humides; 3. le suivi comme un outil de gestion au service de la planification; 4. le renforcement des interprétations et des analyses des données pour expliquer les changements au niveau des zones humides. Les principaux bénéfices attendus de cette initiative OZHM sont: 1. un moyen pour encourager les décideurs nationaux en faveur des zones humides; 2. l'amélioration de la gestion des zones humides; 3. faire partie d'un réseau méditerranéen pour les zones humides ; 4. améliorer la connaissance; 5. une meilleure planification des projets et des programmes en incorporant les leçons apprises.

25. Parmi les thèmes de suivi que les personnes interviewées aimeraient voir couverts par l'OZHM, les trois premières priorités au niveau du bassin méditerranéen sont: **l'intégration conservation-développement, pouvoir expliquer les causes des changements au niveau des zones humides et le suivi de la question de l'eau.** Le suivi des écosystèmes, habitats et biodiversité est considéré comme une seconde priorité, dans le sens ou sans le suivi des premières priorités, cette activité reste souvent du suivi pour du suivi avec peu de bénéfice au niveau des zones humides. L'analyse par sous-région montre que la question de l'eau et l'analyse des causes qui expliquent les changements dans les zones humides sont importants pour les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le suivi de la biodiversité (autre que les oiseaux) reste important pour certains pays des Balkans en cours d'identification des sites Natura 2000. L'intégration de la gestion des zones humides dans les processus de planification nationale et locale intéresse particulièrement les pays de l'UE et des Balkans. Les zones humides et l'écotourisme est un sujet qui intéresse les gouvernements ayant fait un choix du développement touristique comme la Croatie, Israël, la France et le Maroc. Au niveau local, le développement durable et l'écotourisme sont développés dans presque tous les pays.

26. **Parmi les thèmes de suivi déjà couverts par l'OZHM, l'intégration développement-conservation et l'intégrité des écosystèmes cumulent le plus d'intérêts, suivis par la biodiversité, les pressions et causes de pression, puis par les services des écosystèmes et l'adaptation aux changements globaux.** L'analyse par sous-région montre que les Balkans et les pays de l'Union européenne sont spécialement intéressés par une meilleure intégration entre développement et conservation, alors que les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont un intérêt plus prononcé dans le suivi de l'intégrité des écosystèmes, les pressions et leurs causes sur les zones humides.

27. Dans la majorité des pays couverts par l'étude, l'eau est la composante clé des zones humides sur laquelle les décisions sont prises. C'est donc une composante qui demande une attention particulière pour l'OZHM.

Les forces actuelles du suivi et de l'évaluation des zones humides

28. Dans les systèmes actuels de suivi, les principales forces identifiées sont : la disponibilité, dans chaque pays, d'un certain nombre de personnes engagées dans la causes des zones humides – comme les ornithologistes (dans les institutions publiques, les universités, les ONGs, les associations, les bureaux d'étude), ayant la volonté d'exécuter les suivis et d'en diffuser les résultats. La majorité des parties contractantes de Ramsar prépare les rapports nationaux sur les zones humides, ce qui permet une actualisation comparable entre pays dans la région. Les instruments internationaux et régionaux, incluant les directives et le cadre légal de l'UE oblige – ou influence – les gouvernements à progressivement incorporer le suivi de l'environnement et de la biodiversité dans leur processus de développement et de conservation.

29. La sensibilisation et l'éducation environnementale s'améliorent globalement auprès des décideurs et des citoyens.

30. Dans environ 40% des pays couverts par l'étude, on recense des cas d'adaptation progressive des politiques, stratégies et mécanismes de régulation au profit des zones humides.

31. Il existe un intérêt des partenaires et des utilisateurs interviewés à participer, et à bénéficier d'un système régional de suivi des zones humides dans le bassin méditerranéen.

32. Les oiseaux et en particulier les oiseaux d'eau forment la composante de biodiversité la mieux et la plus régulièrement suivie dans les zones humides méditerranéennes.

33. Les données collectées pour le suivi sont considérées de bonne à moyenne qualité par les personnes interviewées, et suffisamment bonnes pour être utilisées. Le stockage des données semble être géré avec succès.

Les faiblesses actuelles des suivis et évaluations des zones humides

34. La question des zones humides n'est pas considérée prioritaire dans les agendas nationaux de développement et de conservation. Cette situation limite l'intérêt des décideurs à supporter les S&E nationaux relatifs aux zones humides.

35. Toutes les personnes interviewées constatent une dégradation générale et une perte des zones humides dans leur pays, à l'exception de grandes zones humides bénéficiant de forts statuts de protection. Néanmoins, le S&E n'est pas mentionné comme un levier important pour renverser la situation.

36. Même si les personnes interviewées se disent intéressées par l'initiative OZHM, la majorité n'a pas mentionné spontanément le besoin de suivi régional comme une solution prioritaire pour limiter la dégradation des zones humides. En conséquence, il est très probable que leur participation et leur contribution à l'OZHM resteront relativement passives, au moins dans un premier temps.

37. Les principaux goulots d'étranglement identifiés dans les systèmes nationaux actuels de suivi des zones humides en méditerranée sont: 1) à l'amont, le manque de cadre de suivi intégré et basé sur l'impact pour réellement aider à la décision ; 2) à l'aval, la communication et la restitution limitée des données et des résultats obtenus; 3) à l'intérieur des systèmes de suivi ; a) l'importante disproportion entre les données collectées et les thèmes de suivi, par exemple le fort déficit de suivi en matière d'écosystèmes et d'habitats, de biodiversité au-delà des oiseaux, de socio-économie; b) le manque de suivi en dehors des zones protégées, en particulier dans les pays hors Union européenne; c) la faible et basse/moyenne qualité d'analyse et d'interprétation des données ciblées vers la prise de décision.

38. De manière générale, les personnes interviewées reconnaissent que les tendances positives et les quelques succès en matière de protection de zones humides sont le plus souvent liés à un intérêt étroit et un besoin de conserver les services les plus sensibles pour l'homme, comme l'accès à l'eau et les services de régulation contre les inondations qu'à une motivation à préserver la nature.

39. La collecte de données est le plus souvent sectorielle et liée à une composante, les résultats sont rarement analysés dans un contexte plus large, ce qui ne permet pas d'incorporer les zones humides dans un contexte de développement national et local.

40. La diffusion et l'utilisation limitée des résultats et des leçons apprises des initiatives nationales actuelles de suivi-évaluation impacte négativement sur l'efficacité et l'utilité de ces initiatives pour l'amélioration des planifications suivantes et des prises de décision.

41. Dans quelques pays (31% des pays couverts par l'étude), on note une confiance et une synergie limitées entre les acteurs publics, privés et les ONGs impliqués dans la protection des zones humides, ce qui impacte négativement sur l'efficacité du travail, les niveaux de résultat et la masse critique d'influence pour les décisions stratégiques et politiques.

Suite à donner de la part de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes

L'étude sur le suivi-évaluation des zones humides

- Les principaux résultats de cette étude seront incorporés dans le premier rapport de l'OZHM qui sera produit en début 2012. L'OZHM pourra conduire, tous les 5 ans, un exercice similaire ou une mise à jour, dans un certain nombre de pays, de manière à actualiser la situation et les besoins en matière de suivi-évaluation des zones humides, et à analyser les changements.

Les systèmes et les besoins en suivi et évaluation des zones humides

- L'OZHM devrait concentrer ses efforts pour combler les principaux manques et goulots d'étranglement des systèmes nationaux de suivi-évaluation des zones humides : l'identification des causes de changement dans les zones humides, le diagnostic et l'analyse des données, le ciblage, la restitution et la communication. Ces actions apporteront de la valeur ajoutée aux systèmes existants;
- Les résultats montrent que l'analyse des données est difficile en dehors du contexte global politique et socio-économique. L'OZHM pourrait aider, tout d'abord au niveau régional, à incorporer les principales considérations transversales dans l'analyse des données de suivi.
- Pour renforcer l'efficacité et la durabilité des suivis des zones humides, l'OZHM et le secrétariat MedWet pourraient encourager les systèmes nationaux de S&E basés sur l'impact ainsi que les alliances et les synergies entre acteurs impliqués dans le suivi.
- Puisque aucune institution nationale ne semble avoir conduit une revue des besoins en suivi-évaluation des zones humides et des utilisateurs potentiels des résultats de suivi, cette évaluation régionale conduite par l'Unité de coordination de l'OZHM pourra aider les pays à leur fournir une référence régionale qui pourra ensuite être détaillée au niveau des pays.
- Globalement, l'eau douce est la composante des zones humides la plus sensible socialement et économiquement sur laquelle d'importantes décisions sont prises. Une attention spéciale devra être donnée à la question de l'eau, en particulier dans les pays pauvres en eau.

Ciblage

- Une majorité des points focaux Ramsar et MedWet est aussi impliquée dans des processus de planification nationale ou régionale, ce qui est considéré comme favorable car ces deux fonctions permettent un lien direct entre la décision et la planification territoriale. Dans d'autres cas, l'OZHM pourrait identifier d'autres acteurs liés aux points focaux Ramsar/MedWet, qui pourraient aider à influencer les actions en faveur des zones humides lors des revues intersectorielles des programmes du gouvernement et lors des processus de planification.
- Les ministères et autorités sectoriels en charge de la protection des zones humides ne sont pas souvent impliqués dans la planification et la gestion territoriale. Dans ces cas, l'unité de coordination de l'OZHM et les points focaux nationaux Ramsar et MedWet pourraient identifier les personnes impliquées dans les questions de la gestion du territoire et des terres et leur faire parvenir les informations de suivi de l'OZHM pour les aider à la décision.
- Dans les aires protégées, les plans de gestion des zones humides sont des outils pratiques pour mettre en œuvre les activités de conservation. L'OZHM, avec le secrétariat MedWet et Ramsar, peuvent jouer un rôle de facilitateur pour développer des plans de gestion de zones humides pour les pays qui le souhaitent.
- Les plans de développement locaux réalisés au niveau des communes sont potentiellement des outils intégrateurs entre l'environnement et le développement socio-économique, en particulier au Maroc, en Tunisie, au Liban et dans les pays des Balkans. Étant donné le peu d'expertise des équipes élaborant ces plans, les membres partenaires de l'Observatoire pourraient s'investir davantage dans la formation environnementale de ces équipes.
- L'unité de coordination et le secrétariat MedWet pourraient encourager le développement et l'actualisation de politiques et stratégies nationales réalistes pour

les zones humides et partager avec les autres secteurs clé, et aider au suivi de leur mise en œuvre.

- Les résultats montrent que dans plusieurs pays, la coordination entre les institutions influençant directement ou indirectement la protection des zones humides reste limitée, ce qui peut réduire l'efficacité du suivi. Cette situation confirme le besoin d'identifier les acteurs transversaux influents sur les zones humides et d'organiser des communications et des restitutions au moment opportun de manière à les aider dans leurs décisions y compris au niveau de la planification.
- Le tourisme durable, comprenant l'éco-tourisme est considéré comme une option appropriée pour intégrer la protection et le développement dans les zones humides tout en intéressant les décideurs par le développement de la filière touristique. L'OZHM pourrait faciliter les échanges d'expérience et conduire des études spécifiques sur ce sujet.

Harmonisation du suivi et rectification des manques

- On note un besoin relativement partagé dans l'harmonisation du suivi et des méthodes de collecte des données, pour lesquels l'OZHM pourrait supporter le processus.
- En raison du nombre et de la divergence des composantes de suivi dans les zones humides, (34 différentes composantes au total) rapportés par les 16 pays, il reste difficile d'identifier des priorités par pays et par groupe de pays. Pour un meilleur diagnostic au niveau de la méditerranée et des sous-régions, et pour une comparaison plus fiable entre pays, le besoin existe de définir un certain nombre de composantes communes et prioritaires aux pays.
- Les principaux manques de données concernent la dynamique des écosystèmes et des habitats, l'analyse et l'interprétation des données collectées, la qualité de l'eau et les pressions, et leurs causes impactant sur l'état des zones humides. Basées sur ces manques, les personnes interviewées ont identifié des thèmes que l'OZHM pourrait suivre en priorité, en particulier la dynamique des écosystèmes, les pressions et leurs causes.

Communication

- Les personnes interviewées ont rapporté 14 moyens cumulés d'accéder à l'information. Parmi ceux-ci, l'OZHM pourrait avoir un avantage comparatif à diffuser les données et l'information à travers son site web et les rapports (périodique et thématique).
- En raison des réseaux d'information plutôt segmentés utilisés par les différents acteurs, l'OZHM devrait poursuivre son effort en partageant l'information à travers les réseaux les plus appropriés à large audience.
- Environ 43% des personnes interviewées (autres que dans les ministères) sont régulièrement impliquées dans le suivi des zones humides. Le fait que 82% de ces personnes influencent aussi directement ou indirectement les politiques doit être pris en compte dans la communication et la stratégie de travail de l'Observatoire, comme levier ascendant d'influence pour atteindre les objectifs de l'OZHM.

I. Contexte

En mars 2009, dans le cadre du deuxième atelier international de l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM), une évaluation sur les besoins en suivi et évaluation des zones humides a été lancée dans quelques pays membres de MedWet. Cette étude, considérée comme une activité prioritaire dans le calendrier de l'Observatoire, vise deux résultats principaux : **fournir une référence en matière de suivi et d'évaluation des zones humides au démarrage de la phase de mise en route de l'Observatoire et identifier les besoins, les attentes et les priorités des partenaires et des utilisateurs de l'Observatoire.** De plus, cette étude donne aussi des informations sur la communication, la restitution et l'utilisation des résultats de suivi.

La proposition de projet et les questionnaires (un pour les décideurs et un pour les autres parties prenantes impliquées dans les zones humides) ont été produits entre avril et juillet 2009. Après la validation du projet par le gouvernement français (précédemment MEEDDM, maintenant MEDDLT) en novembre 2009, la première campagne d'étude a été lancée dans les pays suivants : Liban, Turquie, Egypte, Israël, Tunisie, Maroc, Algérie, Grèce, Territoires palestiniens et Jordanie. La deuxième phase de l'étude a commencé en octobre 2010, toujours soutenue par le gouvernement français (MEDDLT). Elle concernait la Syrie, la Croatie, la Bosnie et Herzégovine, l'Albanie, l'Espagne et la France. L'analyse a été complétée en juin 2011. Au total, **l'étude couvre environ 60% des pays du MedWet (16 pays sur 27).**

Les 60 questionnaires ont été complétés par 22 décideurs, 4 agences de financement, 16 ONGs, 4 instituts de recherche et de suivi, 6 gestionnaires de sites d'espaces protégés, 4 agences publiques (eau et environnement), 1 expert indépendant, 1 chef de projet et 2 professeur d'université.

Dans l'échantillon, la plupart des parties prenantes non impliquées dans des prises de décisions politiques (ONG, instituts, gestionnaires de sites, experts, universités et agences spécialisées) travaillent à la fois au niveau national et au niveau des sites (52% des personnes interviewées), alors que 23% travaillent uniquement au niveau des sites, 16% au niveau sous-régional, 3% à la fois sur les sites et aux niveaux national et régional, 3% aux niveaux national et international et 3% dans une zone écologique spécifique nationale.

Ces parties prenantes ont reporté **29 différents niveaux spécifiques d'expertise**, les principaux concernent **les oiseaux / la conservation de la nature** (15% de réponses cumulées), **éducation, sensibilisation et formation** (13%), **gestion des sites** (9%) et **conservation et développement** (8%). Le regroupement de cette expertise montre que la conservation et le développement (25%) et la planification, la gestion et le contrôle de la conservation (24%) sont les principaux domaines couverts. Ils sont suivis par la communication et le transfert de connaissances (13%), la recherche (11%), l'appui politique et stratégique (5%) et l'écotourisme (4%). Les autres expertises (18%) rassemblent différents sujets représentant moins de 2% chacun. L'analyse des sous régions montre qu'il y a beaucoup plus de diversification dans les expertises en Union Européenne et dans la région des Balkans (27 types de compétences liées aux zones humides) comparée aux expertises en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (9 types de compétence). Sensibilisation, formation, éducation, planification, gestion et surveillance sont les compétences principales reportées par les répondants dans le nord de l'Europe, alors que les oiseaux / la conservation de la nature, la recherche sur les espèces et la gestion de sites sont des compétences communes à la partie sud du bassin méditerranéen.

Parmi les **31 activités ayant un impact sur les zones humides répertoriées par les parties prenantes**, les principales activités sont : **la surveillance** (14% de réponses cumulées), **la gestion de site** (8%), **la conservation et le développement** (8%), **le dialogue politique** (6%), **le comptage d'oiseaux** (6%), **la conservation des sites** (5%), **la planification de gestion** (5%) et **la formation** (5%). Le regroupement de ces activités par grands thèmes montre que la gestion des activités des zones humides vient en premier (21% des personnes interviewées), puis la surveillance (15%), l'éducation, la sensibilisation et la formation (14%), la conservation et le développement (14%), puis la politique, la stratégie et le plaidoyer (13%) et finalement la biodiversité et les espèces (12%). L'analyse des sous-régions montre que l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ont une proportion d'expertises plus élevée sur les espèces/oiseaux et sur la conservation des sites alors que les programmes intégrés de conservation et de développement, le dialogue politique et la formation sont plus importants dans la région des Balkans.

II. Résultats de l'étude

Comme mentionné précédemment, la majorité des réponses des questionnaires est diverse et spécifique aux personnes interrogées. Par conséquent, nous avons limité notre interprétation et notre analyse des informations collectées aux résultats évidents à interpréter. Ces résultats ont été contrôlés grâce à la corrélation des réponses et à la triangulation des questions.

II.1. Situation reportée dans les zones humides et les tendances

Les principales préoccupations communes concernant la situation des zones humides méditerranéennes

1. D'après les personnes interviewées, conserver les zones humides, leur biodiversité ainsi que leurs services écologiques dans un contexte d'accroissement démographique continu et de développement socio-économique est le principal défi perçu pour les zones humides méditerranéennes.
2. Parmi les 18 défis spécifiques aux pays identifiés par ces personnes, la rareté de l'eau, l'agriculture, la surexploitation des ressources, l'urbanisation et la fragmentation des terres sont les plus préoccupants.
3. Les personnes ont noté, depuis ces dernières années, une diminution relative du budget international et/ou national pour l'environnement. Dans certains pays, les causes sont également dues au budget drainé pour le programme de sécurité nationale et pour d'autres priorités dont l'emploi, la lutte contre la pauvreté, l'éducation et l'énergie. La situation a empiré depuis janvier 2011, suite aux différentes révolutions dans les pays arabes.
4. Les zones humides ou les composants des zones humides sont protégés et gérés la plupart du temps si leurs services sont considérés et perçus comme stratégiques et bénéfiques pour les pays et les communautés locales : l'eau (eau potable, irrigation,

pêche, industrie, etc...), les revenus (écotourisme, production de poissons, etc...) et les emplois (secteur de la pêche, cueillette, tourisme, etc...). Les futures approches éco systémique pourraient prendre en compte ces intérêts de développement pour influencer la politique.

5. Dans la partie sud de la Méditerranée et du Moyen Orient, l'eau est le composant de l'écosystème des zones humides le plus sensible. C'est donc un important paramètre pris en compte dans les décisions.
6. Les zones humides profitent de plus de protection, d'application des lois et d'un suivi dans des zones officiellement protégées par les ministères et autorités en charge des aires protégées (0,3% à 22% des territoires nationaux selon le pays).
7. Les principaux facteurs influant sur les changements des zones humides sont liés à l'accroissement démographique et au développement économique. Les principales pressions engendrées sont l'urbanisation, les infrastructures et les secteurs de l'agriculture. Celles-ci ont la plupart du temps un impact négatif sur la surface des zones humides et sur la qualité de la valeur et des fonctions de leurs écosystèmes.
8. Le tourisme durable, comprenant l'écotourisme, est perçu plutôt comme une voie d'entrée positive pour les zones humides par tous les partenaires et les utilisateurs, y compris en termes d'avantages sociaux et économiques tout au long de la filière touristique. Le développement de ce secteur est aussi une opportunité pour valoriser la culture locale et pour générer des revenus pour les communautés et pour les ONGs impliquées dans cette activité. Cependant, cette catégorie de tourisme ne pourrait être mise en place que dans les zones humides attrayantes, en se souciant du difficile équilibre entre les avantages et les menaces sur les écosystèmes. Certains pays comme la France, l'Espagne et Israël commencent à évaluer l'impact de l'écotourisme sur les zones humides.
9. Le label Ramsar est utile principalement au niveau du site pour la sensibilisation, le soutien de l'image internationale, comme label d'appartenance au réseau international et pour stimuler les décisions nationales vers une meilleure protection des zones humides. Certaines parties prenantes ont mentionné leur intérêt pour plus d'interactions, de visites et d'échanges avec le personnel de Ramsar et de Medwet.
10. Les questions du changement climatique sont connues, mais elles ne sont actuellement pas perçues comme une cause principale de préoccupation dans le suivi des zones humides. Les actions préventives contre les effets du changement climatique sur les zones humides sont mises en place progressivement, principalement sur les zones côtières (élévation du niveau de la mer).
11. A cause de la rareté croissante de l'eau, les mécanismes de régulation et politiques sont progressivement adaptés. Le dessalement de l'eau de mer est considéré comme une solution pour certains pays afin de diminuer la pression sur l'eau douce

des zones humides. Cette option peut alors poser le problème du coût de production, du niveau de produit chimique, et des effets écologiques secondaires sur le site.

Politiques des zones humides et soutien stratégique

12. Dans les 16 pays méditerranéens couverts, les zones humides ne figurent pas en haut des agendas de conservation et de développement stratégiques et politiques. Cette situation provient d'une série de facteurs : 1. Les principales politiques et priorités d'agenda de conservation et de développement ainsi que la structure institutionnelle publique ne sont pas basées sur des écosystèmes spécifiques mais sur des dimensions économiques, sociales et environnementales plus larges ; 2. le développement économique et social est la priorité dans les agendas de la plupart des pays, en particulier la croissance économique, l'emploi, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la sécurité nationale ; 3. les zones humides, qui couvrent moins de 3% de la totalité de la surface terrestre du bassin méditerranéen, pèsent peu sur la planification et la gestion territoriale des décideurs ; 4. dans la majorité des pays hors Union Européenne, la protection des zones humides et leur utilisation rationnelle sont encore souvent comprises comme un processus de Ramsar pour les espaces protégés uniquement, et donc non connues en dehors du réseau de conservation et dans les sites qui ne font pas parti du réseau Ramsar ; 5. la nature est toujours considérée, principalement dans les pays du sud, comme un capital gratuit pour les options de développement. L'eau des zones humides en particulier est l'objet d'intérêts forts pour l'irrigation, l'approvisionnement en eau, le tourisme, l'industrie, etc. ; 6. les Points focaux de Ramsar ne sont pas toujours visibles, ou ne sont pas institutionnellement forts ou pas aussi impliqués dans la prise de décision en comparaison avec des autres points focaux pour l'Union Européenne, la CDB, les Objectifs du Millénaire pour le développement et de l'OCDE. Cependant, si on considère le faible pourcentage (moins de 3%) des espaces méditerranéens couverts par des zones humides, les efforts cumulés depuis 1971 ont porté leurs fruits. Ces résultats sont reconnus par la majorité des parties prenantes impliquées au niveau politique : l'amélioration de la sensibilisation ; l'accroissement continu des zones humides protégées ; adaptation et amélioration des textes de politique et de stratégie zones humides ; l'accroissement de la capacité et de la participation de la société civile dans la protection des zones humides.
13. L'analyse politique par les sous-régions en relation avec les zones humides est difficile. Certains éléments peuvent être extraits de l'étude : le Liban, l'autorité Palestinienne et l'Israël ont placé la sécurité nationale en haut de leur programme, réduisant le partage financier pour les autres secteurs y compris l'environnement. Depuis décembre 2010, la question de la sécurité prend de plus en plus d'ampleur en Tunisie, Lybie, Egypte et Syrie. En Egypte, en Tunisie et au Maroc, la réduction de la pauvreté, y compris la sécurité alimentaire et l'emploi sont des programmes moteurs, financés avec une base de développement fiscale diversifiée (tourisme, industrie, nouvelles technologies, marché spécifique (niche market), agriculture, aide financière des migrants expatriés, etc.). Dans ce programme, la conservation est considérée si elle apporte des avantages tangibles pour les populations. L'Algérie et la Lybie ont des politiques basées sur des bases fiscales très étroites (pétrole et gaz), avec une économie fortement subventionnée, même si elle a tendance à diminuer. Les préoccupations environnementales ne sont pas vraiment partagées parmi les

différents secteurs. La vitalité économique et le développement rapide de l'urbanisation et des infrastructures au Liban est fortement supporté par l'efficacité de la structure du secteur tertiaire, la large communauté expatriée et l'aide financière des pays arabes et des organisations internationales. Cela se passe au détriment de l'environnement, disposant de très peu de ressources et pour lequel la majorité des lois et des instruments de régulation n'est que très peu appliquée. Israël est intéressé par une éducation ciblant les hautes technologies, la main d'œuvre qualifiée. Leur gestion des zones humides restantes est principalement basée sur le disponibilité/demande de l'eau, comprenant le développement des techniques de traitement de l'eau de mer. En Syrie, la sécurité alimentaire, en partie grâce à l'agriculture irriguée, a une place importante dans l'agenda du gouvernement, avec pour conséquence un indice d'exploitation de l'eau élevé et la diminution du stock d'eau. En Turquie, alors que l'unité des zones humides du Ministère de l'Environnement et des Forêts est bien dotée en personnel et motivée, l'agenda politique prioritaire porte sur le développement économique et la préparation pour le futur, incluant une forte consommation humaine en eau. Les pays de l'Union Européenne et ceux en cours d'adhésion suivent les directives de l'Union Européenne. Leurs niveaux d'application des directives reposent principalement sur leur volonté politique, leur base de capital naturel, et sur la situation économique du pays (par exemple l'impact de la crise financière). La Croatie et la Bosnie-Herzégovine bénéficient d'un ratio relativement favorable de stock d'eau douce par habitant ce qui aide à sauver les zones humides de la situation actuelle. Cependant, le potentiel hydro-électrique est vu comme un des principaux atouts pour le futur développement national. L'implantation de projets hydro-électriques peut entrer en conflit avec l'approche des bassins versants, avec le processus de choix des sites Natura 2000 et avec les principes de gestion des aires protégées si le choix des sites hydro-électriques est fait sans suffisamment de participation et de mesures environnementales appropriées.

14. Les décideurs nationaux ont rapporté un total de 22 textes politiques/stratégiques différents soutenant la protection des zones humides et leur utilisation rationnelle. Parmi eux, les politiques nationales, les stratégies et les plans d'actions pour la biodiversité sont les textes les plus communs soutenant la protection des zones humides, en particulier dans les pays n'appartenant pas à l'Union Européenne. Cependant, 44% des personnes interviewées ne savent pas si ces textes ont des références spécifiques aux zones humides. Environ 8% d'entre eux, seulement, indiquent que les zones humides sont mentionnées dans la stratégie de gestion nationale des zones humides. Environ 8%, également, indiquent des références spécifiques de zones humides dans les documents nationaux de politiques de l'eau alors que 7% font référence aux plans de gestion des zones humides. Seulement 5.6% ont mentionné le comité national inter-sectoriel (Ramsar) des zones humides, ce qui est faible par rapport à l'actuel pourcentage des pays du MedWet ayant un comité sur les zones humides (35%). De toute évidence, au niveau des pays de la méditerranée, on note que les politiques et stratégies des zones humides sont englobées dans un cadre large de politique environnementale (biodiversité). Les comités déjà existants sur les zones humides ne sont pas toujours opérationnels et, seuls, ne semblent pas influencer réellement l'intérêt des autres secteurs. Toutefois, ensemble, les directives de Ramsar et de MedWet, les comités techniques sur les zones humides, les stratégies et les plans de gestion des zones humides fournissent une masse critique d'influence pour la protection des zones humides. Les plans de gestion des zones humides sont considérés comme les supports les plus

opérationnels pour leur protection, mais cette information a été rapportée uniquement pour certains sites Ramsar.

15. L'analyse des sous-régions montre qu'en Afrique du Nord et dans les pays du Moyen-Orient, la politique nationale de biodiversité, la stratégie nationale des zones humides, les plans de gestion des sites, le comité technique des zones humides et les directives Ramsar / MedWet sont les principaux facteurs d'influence décisionnelle quand ils fonctionnent ensemble. Dans la région des Balkans, les directives et le processus de planification nationale et les instruments de préadhésion à l'UE sont les outils les plus efficaces en faveur des zones humides. Dans les pays de l'Union Européenne, les directives de l'UE et les instruments (habitat, oiseaux, eau, Natura 2000), les comités et stratégies des zones humides et certains programmes transversaux (ex : agriculture durable) sont des leviers influant en matière de support aux zones humides.
16. Sur les 22 critères que les politiciens / décideurs considèrent comme importants pour la conception de politiques liées aux zones humides, la considération du développement socio-économique et les problèmes d'eau sont les paramètres les plus souvent partagés. Ce résultat indique l'attention particulière accordée à la composante de l'eau des zones humides et la reconnaissance que le développement socio-économique ne peut être traité séparément de la protection des zones humides et de leur utilisation rationnelle (confirmé plus tard dans d'autres résultats). Les situations et les tendances des zones humides, les menaces, le régime foncier, l'utilisation et les paramètres Ramsar sont aussi des critères rapportés dans toutes les sous-régions. D'autres critères sont plus spécifiques aux pays. Les personnes interviewées (15% de réponses cumulées) ont également indiqué des critères liés aux conventions et instruments internationaux (Ramsar, UE, CDB et IBA).
17. Les décideurs indiquent que les sources d'accès à l'information nécessaire à l'élaboration des politiques sur les zones humides sont les bases de données publiques internes et de documents (23%), les contacts personnels (16%), les documents sur la situation des zones humides (8%), les données des gouvernements décentralisés (8%) et les universités (8%). Les autres sources comprennent les ONGs, la collecte directe des données, les agences de financement, des bibliographies, des statistiques publiques, des experts, le comité des zones humides, la base de données Ramsar, les gestionnaires de sites et les rapports de surveillance publique.
18. A l'échelle méditerranéenne, il n'y a pas de point de vue partagé parmi les décideurs sur les types de politiques complémentaires, les instruments stratégiques et juridiques nécessaires pour améliorer la protection des zones humides et leur utilisation rationnelle. Dans les pays hors Union Européenne, les réponses vont de la définition nationale officielle des zones humides à l'encouragement du processus Natura 2000, à plus de plans de gestion, à la création d'une ligne budgétaire sur les zones humides dans les plans quinquennaux, à la mise à jour des lois existantes, à l'augmentation de la sensibilisation parmi les décideurs politiques, etc. Dans les pays de l'Union Européenne, les directives et les instruments de l'UE sont les principaux moteurs de l'amélioration, ceux-ci étant adaptés dans des contextes nationaux.

19. Dans l'ensemble, la mise en œuvre des politiques liées aux zones humides est signalée comme médiocre. Environ 40% des décideurs rapportent une mauvaise mise en œuvre alors que 32% autres décideurs indiquent une mise en œuvre mitigée. Environ 16% de ces personnes pensent que la mise en oeuvre des politiques zones humides est relativement favorable, le plus souvent lié à une volonté politique forte et quand les activités ont été approuvées et budgétées à travers les plans de gestion des zones humides. Dans certains pays hors de la zone de l'Union Européenne, ces politiques sont principalement supportées par l'aide internationale (Egypte, Maroc, Tunisie, Liban, Syrie) à travers des mises en œuvre par les gouvernements et les ONGs. La mauvaise mise en oeuvre est due à des causes variées, dont les principales sont : 1. Un financement insuffisant ; 2. Le manque d'intégration de la conservation dans le programme de développement ; 3. la faible priorité environnementale dans l'agenda politique ; 4. une coordination insuffisante ; 5. Un important délai entre le vote de la politique et sa mise en œuvre ; 6. Une autorité de « conservation » insuffisante des ministères en charge de la conservation en dehors des espaces protégés ; 7. Les activités concurrentes entre les différents secteurs ; 8. Le manque de sensibilisation et de capacité. Inversement, la mise en œuvre réussie des politiques est rapportée comme associée à un processus de planification et de financement approprié, la mise en oeuvre des directives de l'UE et du processus de réseaux écologiques, et un cadre juridique approprié.
20. Environ 50% des décideurs interrogés indiquent que certaines surveillances annuelles sont mises en place sur les résultats et les impacts des politiques des zones humides dans les espaces protégés. Cependant, les informations qualitatives montrent que le contrôle systématique se déroule seulement dans certaines zones protégées et que la plupart des contrôles ne se font pas vraiment au niveau du résultat et de l'impact obtenu mais plutôt au niveau du constat de situation, comme pour la biodiversité (oiseaux, poissons, plantes) et les niveaux de composante abiotique (quantité et qualité de l'eau). Les 50% restant des personnes interrogées font état d'aucun suivi des politiques, ou même d'aucun suivi en cours de construction. Ce résultat ne montre pas que le contrôle se déroule uniquement dans 50% des pays, mais que seulement 50% des décideurs reliés aux zones humides en ont la connaissance. Les informations qualitatives indiquent que dans certains pays, les résultats de suivi ne sont pas restitués au niveau politique mais restent aux niveaux des gouvernements locaux, des ONG et des universités. Ces informations confirment également qu'il n'y a pratiquement pas de contrôles institutionnalisés en dehors des zones protégées, sauf dans les sites Natura 2000, pendant leur processus d'identification et quand leurs plans de gestion sont mis en œuvre. Par conséquent, le système de surveillance national des zones humides dans les pays méditerranéens reste relativement attaché aux espaces protégés et n'est pas toujours disponible ou connu au niveau politique pour la prise de décisions et pour l'amélioration de la planification des zones humides.
21. Environ 26% des personnes interviewées, conscientes de la surveillance des zones humides, rapportent que les résultats sont effectivement utilisés par des gouvernements centraux et locaux pour améliorer les programmes et les politiques relatives aux zones humides. Environ 20% d'entre elles n'ont par contre aucune idée sur l'utilisation des résultats de surveillance alors que 18% croient que ces résultats sont utilisés par les universités, les écoles et les ONGs. Seulement 5% des personnes pensent que les résultats des suivis sont utilisés par les gestionnaires, et 4% par les utilisateurs finaux. Dans l'ensemble, ce résultat confirme la faible efficacité

des exercices de suivi pour l'amélioration des politiques et des décisions, et le manque de restitution des résultats de suivi au niveau du terrain et des communautés.

22. Parmi les autres informations qualitatives réunies pendant l'étude, certains problèmes ont ou peuvent avoir, directement ou indirectement, un impact sur les zones humides.
1. Le manque d'application des lois et de contrôle en faveur de l'environnement et de la nature est considéré comme l'un des principaux facteurs de dégradation des écosystèmes, en particulier au Liban, en Albanie, en Bosnie et Herzégovine, en Egypte et en Syrie ;
 2. La situation et l'agenda sécuritaire (Liban, Israël, Algérie et maintenant Syrie, Egypte, Tunisie et dans une moindre mesure au Maroc) peuvent avoir un impact direct sur les ressources naturelles ou indirect à cause par exemple de nouvelles priorités, du transfert pour le budget militaire ou du moindre contrôle des zones protégées ;
 3. La chasse illégale a été mentionnée comme une des plus importantes menaces pour les oiseaux d'eau des zones humides au Liban, en Syrie, en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et en Croatie.
 4. La migration et l'expatriation humaine, y compris les peuples déplacés pour cause d'insécurité, peut avoir un impact – saisonnier ou temporaire – sur les ressources naturelles des pays bénéficiaires comme la Tunisie, l'Egypte, la Turquie et le Liban.

II.2. L'évaluation de la situation et des besoins en suivi-évaluation des zones humides méditerranéennes

Les acteurs impliqués dans le processus de suivi des zones humides

23. A l'échelle méditerranéenne, les gardes-forestiers, les gestionnaires de sites et le personnel décentralisé du Ministère sont les personnes clés impliquées dans le suivi des zones humides. La proportion de gardes forestiers et de gestionnaires de sites impliqués dans le suivi est plus élevée dans les pays à gouvernance relativement centralisée, tandis que la proportion de ministères décentralisés et d'ONG augmentent, eux, avec une gouvernance décentralisée (Europe et certains pays des Balkans, Israël). Dans les régions des Balkans, certains pays comme la Slovénie, la Croatie et une partie de la Bosnie-Herzégovine, un institut étatique agit comme une agence du Ministère en charge des zones humides pour la mise en œuvre et le suivi. Un système similaire existe aussi en Tunisie.
24. Au niveau du pays, le responsable ultime du processus de suivi des zones humides est la plupart du temps (42%) à la tête du département/autorité en charge de la surveillance des zones humides. Dans ¼ des pays, cette tâche est partagée entre les ministères sectoriels, sans réelle intégration ni analyse des résultats du suivi global. Le suivi est également organisé au niveau du gouvernement décentralisé, avec une consolidation au niveau central (Espagne) ou sans consolidation centrale (Bosnie-Herzégovine). Environ 15% des pays ne signalent aucun suivi réel ou au mieux des suivis à court terme liés à des projets, que ce soit dans les zones protégées et non protégées (Bosnie-Herzégovine, Syrie, Liban et Albanie).
25. Plus de la moitié des ONG, des universités, des instituts, des gestionnaires de sites et des experts impliqués dans des programmes sur les zones humides et rencontrés

lors de cette étude effectuent des suivis, soit sur une base régulière (43%) ou occasionnelle (22%).

26. Sur les 27 thématiques suivies, les principales sont celles relatives à l'eau et aux espèces animales, en particulier les oiseaux. Viennent ensuite le suivi des poissons, de la végétation et de la biodiversité. De toute évidence, la surveillance des écosystèmes, de leurs services, des pressions et des questions socio-économiques est très mal couverte.
27. Les $\frac{3}{4}$ des personnes des gouvernements interviewées influençant les décideurs et prenant part au processus de suivi des zones humides sont également impliquées dans le processus de planification nationale ou sous-nationale. Leur participation peut couvrir l'exercice de planification nationale alors que dans certains cas, ils n'influencent que dans les zones protégées. Ce lien entre le suivi et la planification est considéré comme très favorable pour intégrer les leçons apprises dans le processus de planification ultérieure des zones humides (ce lien est essentiel pour l'efficacité des exercices du suivi et d'évaluation)
28. Toutefois, les ministères sectoriels / autorités en charge de la protection des zones humides (environnement, agriculture, parcs nationaux) ne sont généralement pas les autorités qui ont le pouvoir final sur la planification, l'utilisation et la gestion des terres. Les autorités supérieures se situent au niveau du bureau du Premier ministre, du ministère de l'Intérieur, du Conseil des ministres, du Ministre en charge de la planification. Malgré tout, dans environ 30% des pays, ils peuvent faire partie de la décision à travers un comité interministériel. Ce résultat indique une divergence possible entre les recommandations partagées au niveau vertical au sein du ministère en charge des zones humides et leur incorporation dans la planification de l'utilisation des terres d'autres secteurs ou dans le processus de planification locale.
29. Dans les aires protégées, les plans de gestion sectoriels (y compris les plans de gestion des zones humides) sont un outil pratique pour mettre en œuvre les activités de conservation. Mais cet outil ne concerne qu'une petite partie des aires protégées (Les aires protégées au sens large couvrent environ 7% du territoire national en moyenne dans le bassin méditerranéen, allant de 0,3% (Bosnie-Herzégovine) à 25-28% (France, Italie)).
30. Les personnes des gouvernements interviewées font état de 15 types d'institutions les plus influentes pour la protection des zones humides. La plupart du temps, il y a plus d'une institution influente par pays (jusqu'à six institutions par pays). Par exemple le ministère de l'Agriculture et celui de l'Environnement sont des institutions clés pour les questions liées aux zones humides dans 42% des pays. Cependant, la coordination entre les deux ministères n'est pas toujours efficace lorsque les responsabilités sur les zones humides sont partagées entre ces deux ministères (par exemple les zones humides Ramsar et celles non labélisées Ramsar). Dans la plupart des pays, le ministère de l'Intérieur, les gouvernements locaux, le Ministère de la planification, le ministère des finances, le bureau du Premier ministre, ont un mandat transversal sur les ministères techniques en matière de la question des terres, de l'aménagement du territoire et de budget. En Croatie et en partie en Bosnie-Herzégovine, le ministère de l'environnement est également responsable de

la planification physique, qui facilite «institutionnellement» l'intégration environnementale au stade de la planification. Dans les pays décentralisés, les municipalités, les collectivités locales, les « wilayas », « mouhafaza », « caza », ont leur propre autorité dans l'utilisation et la distribution des terres. Dans certains pays du Sud comme l'Algérie, le Maroc, le Liban, les agriculteurs, les propriétaires, le comité des tribus, les groupes religieux et le système local de gestion traditionnelle (exemple : Hima au Liban ou Touiza en Algérie) peuvent également être influents dans la prise de décision. Au Liban, les confessions religieuses liées aux politiques sont également influentes dans les décisions territoriales de protection et de développement. Dans les pays en voie de développement, les agences de financement peuvent aussi être influentes à travers leurs conditions d'accès à l'aide financière. Egalement les gardes, les autorités locales et la police peuvent avoir une autorité dans la question des terres dans certains pays comme l'Egypte et l'Algérie grâce à leur mandat de contrôle. Les ONGs spécialisées dans les zones humides sont peu nombreuses et/ou peu expérimentées et non perçues comme influentes par les gouvernements, sauf dans certains pays comme la France, l'Espagne, l'Italie, la Jordanie, Israël, la Croatie et la Tunisie. Dans d'autres pays en transition politique et où les lois environnementales sont actuellement peu appliquées comme en Bosnie - Herzégovine et au Liban, quelques ONGs motivées maintiennent, grâce au support international, quelques activités de conservation, de développement et de suivi dans quelques zones humides. En conclusion, il existe souvent des divergences institutionnelles et de coordination dans le processus décisionnel vertical entre les ministères sectoriels et leurs bureaux décentralisés en charge des zones humides, ainsi qu'entre les ministères techniques et les ministères horizontaux en charge des terres, de la planification et des finances. Cet écart peut affaiblir l'efficacité du suivi car les leçons apprises et partagées verticalement au sein du ministère en charge des zones humides n'influence en général pas, ou très peu, le processus décisionnel horizontal.

Les systèmes actuels de surveillance

31. D'une manière générale, il y a une mauvaise intégration horizontale et verticale des données recueillies dans les zones humides et peu / pas de corrélation avec d'autres secteurs nationaux et des systèmes de suivi régionaux. Les systèmes nationaux actuels de suivi des zones humides, plutôt sectoriels et spécifiques à un pays/site, ne permettent pas forcément une comparaison facile entre les pays. Ils ne permettent pas non plus une bonne compréhension des causes des changements au niveau d'un site ou d'un pays, car il manque une analyse beaucoup plus globale.
32. Seulement ¼ des institutions impliquées dans le suivi des zones humides utilise un cadre de suivi reliant la collecte de données à la fois aux résultats à atteindre, à l'objectif de conservation et à la vision de l'institution. 17% des établissements n'ont pas de cadre de suivi mais s'appuient sur un protocole spécifique défini par les organisations nationales ou internationales. Le personnel de terrain (gestionnaires de sites, ONG, experts) indiquent que sans l'intégration des dimensions socio-économiques et transversales (politique, gouvernance, sécurité alimentaire, etc.), le diagnostic et l'analyse liés aux zones humides restent trop sectoriel et ne permet pas son intégration dans le programme global de développement. La plupart des exercices de suivi demeure axée sur les résultats (composantes) plutôt que sur l'impact (conservation, socio-économie) et peu ciblé en matière de communication.

Par conséquent, il existe un écart important entre les résultats de suivi et leur utilisation, expliquant une faible efficacité de suivi envers une meilleure planification et gestion des zones humides.

33. Dans les cas où un cadre de suivi est utilisé, un total de 18 sujets a été mentionné. Les thèmes les plus communs sont l'eau et la biodiversité (espèces, oiseaux, poissons et plantes). Il n'y a pas ou presque pas de suivi sur les écosystèmes des zones humides, le développement humain des communautés autour des zones humides, l'agriculture et les menaces pesant sur ces milieux.
34. Parmi les systèmes de surveillance existants, les principaux points forts identifiés sont :
- la disponibilité des gens engagés - y compris les ornithologues - dans chaque pays, que ce soit au sein des institutions publiques, des universités, des ONGs, des associations et des bureaux d'études.
 - les instruments internationaux et régionaux, y compris les Conventions sur la Diversité Biologique, Ramsar et Barcelone, l'initiative MedWet et les IBA, qui fournissent des axes et des améliorations pour un suivi plus harmonisé, centralisé et comparable. Dans la partie nord du bassin, les directives européennes et les cadres juridiques obligent - ou influencent - les gouvernements nationaux à mieux prendre en compte l'environnement et le suivi de la biodiversité dans leur processus de développement et de conservation.
35. Les principaux goulots d'étranglement identifiés dans les systèmes nationaux de surveillance existants en Méditerranée pour les zones humides sont : 1) en amont, l'absence d'un cadre de suivi intégré et axé sur les impacts pour aider à la prise de décision ; 2) en aval, un manque de communication et de retour d'informations sur le suivi actuel des données et des résultats. Mais aussi dans le système de suivi lui-même : 1) le déséquilibre dans les sujets traités, par exemple peu d'infos sur les habitats, la biodiversité au-delà des oiseaux et la socio-économie; 2) le manque de suivi en dehors des aires protégées, en particulier dans les pays non européens ; 3) une qualité basse et/ou moyenne de l'analyse des données et de l'interprétation vers la prise de décision.

Le suivi des sites

36. Parmi les 85% des pays ayant déclaré des activités régulières de suivi des zones humides, tous mettent en œuvre des activités dans les zones protégées (nationales, régionales, parcs naturels et réserves), essentiellement dans certaines grandes zones humides d'importance internationale (Ramsar, MAB et Patrimoine mondial), représentant une surface inférieure à 1% du territoire terrestre national. Dans les autres zones humides à l'intérieur et à l'extérieur des zones protégées, certains suivis ont lieu dans l'Union européenne à travers Natura 2000, les directives de l'UE et le cadre juridique environnemental attaché aux secteurs du développement (agriculture, urbanisation, eau, etc.). Les pays des Balkans (Croatie, Macédoine, Albanie, etc.) sont influencés par les directives européennes et appliquent des instruments de l'UE, y compris le concept de réseau écologique pour identifier les futurs sites Natura 2000. Dans les pays en développement, les activités de suivi environnemental en dehors des zones protégées sont mises en place seulement en

réponse à des problèmes spécifiques rapportés par d'autres ministères sectoriels (à savoir l'Egypte, l'Algérie, l'Albanie), ou par l'intermédiaire de la société civile.

37. Le suivi terrain se fait à travers des structures publiques décentralisées (parcs, gardes, etc.), par les ONGs et les universités, généralement dans les sites les plus attractifs (d'un point de vue de la biodiversité, de la reconnaissance internationale, du paysage et de l'attractivité pour l'éco-tourisme).

Accès et collecte des données

38. Les catégories de collecteurs de données sont spécifiques à chaque pays. Dans les pays relativement centralisés (des parties méridionales et orientales de la Méditerranée), les gestionnaires de site, les gardes, les organismes publics et les laboratoires forment le gros des collecteurs de données.

Dans les pays plus décentralisés, on y trouve une plus forte proportion d'ONGs, d'experts, d'universitaires, de chercheurs et de bénévoles. Dans certains pays des Balkans, comme la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, les organismes d'État mettent en œuvre ou coordonnent le suivi pour leur ministère. Globalement dans les seize pays étudiés, sur les 11 catégories de collecteurs de données, le personnel des ONGs, des cabinets de consultants privés, des chercheurs d'université et des étudiants, des bénévoles, des responsables de sites, des gardes et les organismes publics sont les collecteurs de données les plus fréquents (89% des collecteurs).

39. Toutes les personnes interviewées ont signalé un total de 14 sources d'accès aux données, notamment par le biais de sources publiques (15,6% de réponses cumulées), les sites web (14,3%), les ONGs (13,1%), des universités (9%), les chercheurs (8,5%), des experts (8,5%), de rapports (7,8%) et les contacts personnels (7,8%).

40. Seulement 1/3 des institutions interrogées a organisé ou fait partie d'un réseau ouvert et formel pour la collecte et l'accès aux données, alors que 29% ont un réseau restreint (interne ou sur demande). Les 27% restant n'ont pas développé de réseau.

41. La plupart des ONGs du bassin méditerranéen a développé un réseau interne et relativement ouvert pour accéder et partager les données de suivi. La plupart des institutions publiques, notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, a un réseau plus restreint, un réseau en cours de montage ou n'a pas de réseau. Environ 60% des interviewés ne sont pas ou pas complètement satisfaits par l'efficacité de ces systèmes/réseaux et par le niveau des données auquel ils peuvent accéder. Ceux développés par les ONGs sont considérés les plus efficaces.

42. Parmi les thèmes suivis, 47% est relatif à la biodiversité (surtout les oiseaux, poissons et plantes), 16.5% à l'eau, 14% aux pressions et au développement local et 13% sur des questions générales de conservation. Le suivi des habitats est réalisé par seulement 2.4% des personnes impliquées dans le suivi.

43. Concernant la biodiversité, les données concernent principalement les oiseaux (comptage, baguage, reproduction, migration...), puis les poissons et les plantes. Viennent ensuite, loin derrière, les amphibiens, les reptiles, les invertébrés, les chauves-souris, les libellules, les papillons, etc.

44. Dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, la quantité et la qualité de l'eau sont régulièrement suivies à cause de leur dimension politique, sociale et économique dans ces pays où l'eau est rare. Ce suivi peut être réalisé par différentes institutions (Ministère de l'irrigation, Ministère des ressources en eau, Ministère de la santé, Universités, etc.). Ce suivi s'inscrit dans des programmes de moyen et long termes ou pour répondre à des décisions rapides dans des sites spécifiques (i.e. Hula (Israël), Ichkeul (Tunisie), Ammiq (Liban), Camargue (France)).
45. Il existe 32 catégories spécifiques de données considérées comme insuffisantes ou manquantes au niveau national ou au niveau des sites : 1) le suivi environnemental, incluant l'analyse et l'interprétation des données (20.5%), la biodiversité (19%), la dynamique des écosystèmes (14%), la qualité de l'eau (12%) et les causes et pressions qui expliquent les changements (6%). Une analyse par sous-région montre que l'eau, la dynamique des écosystèmes, l'analyse des données et la socio-économie sont les informations les plus demandées en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Dans les pays des Balkans, il y a besoin croissant pour construire un système de suivi environnemental et une base de données « biodiversité » en ligne avec la préparation de Natura 2000 et l'accession à l'Union Européenne. Les données socio-économiques sont souvent introduites dans le suivi environnemental dans certains pays des Balkans car l'organisation institutionnelle publique encourage le développement durable en conservation. En Europe, les réponses sont plus spécifiques selon les pays. Pour les 16 pays incluses dans l'étude, environ 30% des interviewés signalent qu'ils n'ont pas accès aux informations manquantes par des sources externes alors que 40% ont accès aux informations par des sources publiques (12.5% des réponses cumulées), des projets (12.5%), des ONG (9.5%), des experts (9.5%) et des universités (6.2%).
46. Environ 33% des ONG et des instituts intègrent les dimensions socio-économiques et les communautés locales dans leur programme, mais aucune d'entre elles, excepté dans les pays des Balkans (Croatie, Slovénie), collecte des données socio-économiques de manière régulière. Cependant, la majorité de ces ONGs et instituts sont convaincus qu'une des priorités dans la collecte de données supplémentaires doivent permettre de mesurer plus d'indicateurs relatifs à l'alimentation et à la socio-économie.
47. Dans la plupart des pays, les inventaires nationaux des zones humides ne sont pas complets ou pas mis à jour. Les interviewés signalent que les inventaires et le statut des zones humides sont des informations nécessaires pour mettre en place des stratégies et des politiques en faveur des zones humides.

Contrôle de la qualité des données et stockage

48. Globalement, les personnes interviewées indiquent que la qualité des données collectées est globalement bonne à moyenne. La qualité est perçue comme suffisamment bonne pour pouvoir les utiliser, en particulier en matière de biodiversité et d'eau. Elles sont parfois contestables pour les habitats et les écosystèmes. La qualité des données collectées est dépendante de la capacité et du temps disponible du personnel ainsi que du type de données à collecter. Certaines personnes ont indiqué qu'en fait, les données sont bonnes dans certaines zones protégées

seulement, ou bonnes, mais pas régulièrement collectées, ou pas en quantité suffisante pour une interprétation et une utilisation fiable. L'analyse par sous-région montre que dans les pays avec une participation importante de la société civile (c'est à dire les pays de l'UE, la Croatie, Israël, Turquie), des données de bonne qualité sont collectées par un large éventail de parties prenantes, y compris les ONGs, experts et instituts privés. Au Liban, le secteur de l'environnement (dont les zones humides) reste très segmenté entre les institutions publiques, les ONGs et les universités, qui continuent le plus souvent à travailler en parallèle, avec des méthodes différentes au grès des projets internationaux. Il est donc difficile de savoir si ces données sont contrôlées et si elles sont comparables. Dans les pays moins démocratiques, les ONGs ne sont pas toujours reconnues par les institutions publiques (gouvernement et universités) pour la qualité de la collecte des données. C'est en partie en raison de cette gouvernance que les ONGs ont des difficultés à développer leurs compétences et leur professionnalisme dans ces conditions (à savoir l'Egypte, l'Algérie, la Syrie).

49. Les données historiques et actuelles sont généralement stockées et disponibles, mais souvent dans des formats divers et logiciel et donc difficilement comparables. L'enquête n'a pas pu évaluer si les données sont régulièrement sauvegardées pour palier au changement du personnel, aux pannes d'ordinateurs et aux changements institutionnels. La sécurité de stockage est généralement un problème important dans plusieurs pays en développement en Afrique et en Asie.
50. Le contrôle de qualité des données n'est pas systématique et dépend de trois facteurs principaux : 1. le niveau d'intérêt et l'utilisation au niveau national; 2. le niveau de professionnalisme des institutions impliquées dans la collecte des données; 3. le système de gouvernance pour intégrer la société civile et le secteur privé à y contribuer. Les instituts et les Universités sont généralement reconnus pour leur contrôle sérieux de la qualité des données. Dans les pays de l'UE, la plupart des ONGs spécialisées sont reconnues pour leur professionnalisme dans leur domaine d'expertise ; a contrario les pays moins décentralisés sont reconnus uniquement pour la qualité des données « oiseaux ». Les gestionnaires du site et les écologistes affectés à des zones protégées sont habituellement impliqués, entre autres fonctions, dans le contrôle des données de l'eau, du régime et de l'utilisation foncière ainsi que dans le contrôle des expérimentations.
51. Dans la plupart des pays, l'accès libre aux données est habituellement limité au réseau de l'institution qui les collecte. La plupart des systèmes de données n'est pas totalement ouvert au public. Le système est plus flexible en Europe et dans les pays de l'OCDE en comparaison avec les autres pays. Ceci est partiellement dû à leur gouvernance plus décentralisée et aux directives pour encourager l'accès libre et transparent des données pour le public.

Diagnostic des données, interprétation et analyse

52. Dans l'ensemble, les personnes interviewées indiquent un niveau de diagnostic et d'analyse faible ou moyen des données recueillies, en raison d'une série de facteurs. Parmi eux, les plus communs sont : 1. la continuité des systèmes traditionnels de suivi axée sur les résultats et des suivis sectoriels qui ne favorisent pas la prise de décision ; 2. Le manque de temps et de ressources humaines ; 3. l'absence de d'un

cadre approprié de suivi-évaluation ; 4. la difficulté à analyser les données sans le suivi des autres éléments principaux du contexte (menaces, développement socio-économique, contexte politique et régional, etc.) ; 5. le diagnostic trop sectoriel pour obtenir une analyse robuste et des recommandations appropriées; 6. pas d'interprétation réalisée à temps, généralement trop tard pour l'action utile ; 7. lorsque les ressources humaines sont limitées, la priorité est donnée à la collecte de données. Une analyse par sous-région montre que certains bons diagnostics et interprétations de données ont lieu dans l'UE et les pays des Balkans, en raison de la disponibilité des ressources financières et humaines, la qualité des experts, les universitaires et parfois les ONG. Dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, les personnes ont indiqué que le diagnostic des données reste généralement sectoriel à cause de l'approche segmentée. Par ailleurs, il n'y a pas assez de ressources humaines et de temps pour l'analyse des données, dû en partie au manque d'encouragement pour la société civile de faire partie du processus et ensuite d'aider le secteur public dans cette tâche.

53. Clairement, sur les 8 catégories de personnes impliquées dans le diagnostic et l'analyse, les ONGs, les experts, les universités/instituts et les agences publiques sont reconnues pour leur expertise (76% des ressources pour le diagnostic et l'analyse).
54. La qualité du diagnostic et de l'analyse des données espèces (notamment les oiseaux) est considérée comme moyenne. L'exercice de diagnostic et d'analyse est loin d'être systématique. Il est le plus souvent réalisé dans le cadre d'un projet ou d'un événement spécial. En général, les ONGs, les instituts, les experts individuels et les projets fournissent la grande majorité des analyses sectorielles (espèces).
55. La qualité du diagnostic et d'analyse des données sur les écosystèmes et les territoires locaux sont le plus souvent faible ou non existants à cause du manque de vision à moyen terme du cadre de suivi, d'une faible intégration verticale et horizontale des informations, du manque d'indicateurs robustes et du manque de temps et de ressources humaines et financières.
56. Dans les systèmes actuels de suivi, l'analyse des données est le principal goulet d'étranglement. Par conséquent, la plupart des données sont stockées sans réelle utilité ni influence pour la prise de décision.

Ciblage, dissémination de l'information, retour d'information et utilisation de l'information

57. Presque aucune institution n'a réalisé une réelle évaluation des besoins des opérateurs et des attentes des utilisateurs potentiels en matière de suivi-évaluation des zones humides. Environ 15% des opérateurs de S&E interviewés ont spontanément indiqué qu'ils n'ont aucune idée de qui sont les utilisateurs de leurs résultats et conclusions. Cependant, la plupart d'entre eux déclarent avoir une connaissance relativement bonne des attentes des clients par des contacts réguliers et un retour d'information informel. En gardant cela à l'esprit, d'autres répondants font état d'une liste de 15 utilisateurs probables, y compris les organismes gouvernementaux et décentralisés (37%), les universités et les écoles (15%), les réseaux d'ONGs (12%), les gestionnaires de sites (5%), les médias, les utilisateurs

finaux, les bailleurs de fonds, les experts, les organismes d'État et le Secrétariat Ramsar (environ 3% chacun).

58. Les Ministères / départements en charge du suivi des zones humides ont tendance à partager l'information seulement dans le cercle gouvernemental, au sein du ministère en charge du suivi (40%), jusqu'aux ministères de tutelle décentralisés (16,7%) parmi les comités et conseils intersectoriels (6,7%) et avec les gardes (12,5 %). Le grand public et les ONGs sont spécifiquement informés dans 12 à 20% des cas, en particulier dans les pays où les ONGs participent activement aux suivis des zones humides. Les ONGs obtiennent un poids et une voix reconnus dans les pays les plus démocratiques et lorsqu'elles s'unissent pour mieux travailler ensemble (UE, Croatie, Israël). À l'inverse, quand elles travaillent séparément (Liban, Égypte, Algérie, Syrie), elles sont en général moins durables et n'obtiennent qu'un pouvoir limité de négociation avec les institutions publiques. Une analyse par sous-région montre que dans les pays de l'UE et des Balkans, il y a une proportion plus élevée à partager l'information verticalement entre le gouvernement central et local ainsi qu'avec le public contrairement aux pays du sud du bassin. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les comités intersectoriels, liés aux zones humides ou non, sont les principaux moyens utilisés pour partager l'information lorsque ces comités sont opérationnels. Dans certains pays comme l'Égypte, la Tunisie, le Maroc et l'Albanie, les groupes environnementaux et les réunions des bailleurs de fonds en l'environnement (en lien avec la Déclaration de Paris) sont également des moyens de partager l'information environnementale entre le gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds.
59. Environ 82% des parties prenantes (autre que Ministères) impliquées dans le suivi des ZH pensent influencer la politique nationale, soit directement à l'échelle globale des zones humides (50%, en majorité des ONGs), ou sur des sujets précis (7%) comme l'eau, les oiseaux, etc., ou indirectement (25%) à travers la formation, le renforcement des capacités, les séminaires, etc. Dans les pays de l'UE et des Balkans, l'influence directe et indirecte peut également avoir lieu au niveau du gouvernement local. En Bosnie-Herzégovine, avec trois entités politiques, l'influence a lieu au niveau local. Les autres parties prenantes (18%) n'ont aucune influence politique.
60. Pour les parties prenantes (autres que les ministères) impliquées dans le suivi des zones humides, leurs principaux niveaux d'influence politique se situent: aux niveaux central et local (28%) et au niveau politique et stratégique nationale pour des sujets spécifiques (eau, pollution, etc.) (15%). Leur influence est véhiculée grâce à la présentation des résultats obtenus dans les zones protégées, les projets, les séminaires et les comités. Les principales contributions pour influencer les politiques sont les suivantes : données, conseils, négociation, suivi, communication, comité, conseil, expertise, planification, renforcement des capacités, plaidoyer, réseau, orientation stratégique et politique, avis d'experts, lettres au gouvernement et aux organismes internationaux (Ramsar, CDB, Commission européenne), campagne, consultation, études, cas d'étude réussis, méthodologie, directives, présentation en atelier et séminaire. L'analyse par sous-région montre que les moyens pour influencer les politiques sont plus diversifiés dans les pays plus démocratiques, en particulier dans l'UE et les régions des Balkans. Dans les pays de l'UE et des Balkans impliqués dans le processus d'adhésion de l'UE, la Commission européenne - et en quelque sorte l'UNESCO (MAB et patrimoine mondial) sont vus comme des moyens efficaces pour rendre compte des plaintes et pour influencer sur les décisions nationales.

Au contraire, les ONGs soulignent l'insuffisance de réponses des conventions internationales telles que la CDB et Ramsar. Dans les pays moins décentralisés, la société civile est moins - voire pas du tout - encouragée à participer au processus politique et stratégique de discussion.

61. Les interviewés impliqués dans les suivis et influençant les politiques rapportent 24 types d'impacts politiques et stratégiques. Les impacts de leur influence les plus courants sont la sensibilisation, l'écotourisme / les services économiques, la conservation des sites, le transfert des connaissances, la gestion de l'eau et des zones humides, les changements d'attitude et de pratiques, processus de planification et d'influence face aux projets d'infrastructure et de l'industrie. Au contraire, ils n'ont aucun ou peu d'effet sur les pratiques de l'agriculture, la coordination, la méthodologie et l'identification des sites à protéger. Dans certains pays des Balkans et du Moyen-Orient, les ONGs ne sont généralement pas reconnues par le gouvernement comme un acteur potentiel dans l'orientation stratégique et politique nationale.
62. Alors que la plupart des processus de collecte de données est ascendante (bottom-up), le retour d'information systématique du siège aux collecteurs de données reste faible et n'est rapporté que dans moins de 12% des cas. Ce résultat, comme pour l'analyse et l'interprétation des données, est considérée comme l'une des principales faiblesses dans les systèmes actuels de suivi. Par conséquent les collecteurs ne sont pas encouragés à améliorer leur performance de suivi et eux même à restituer l'information au niveau des communautés.
63. On relève 30 manières de communiquer sur les activités et les résultats. Les principaux sont des rapports thématiques, des sites Internet et des rapports annuels (40% des questionnés), suivi par des conférences, réunions, brochures, articles pour les medias, sensibilisation, publication et newsletter. Les canaux de communication sont plus nombreux et diversifiés dans les pays d'Europe et des Balkans en comparaison des pays du sud du bassin méditerranéen, en particulier en ce qui concerne les conférences, les programmes télévisés, les medias, les lettres d'information et les centres d'information touristique.
64. Dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, la diffusion des données est limitée à cause des restrictions d'accès aux données en dehors de l'institution qui les collecte. On note également une analyse et une diffusion limitées à l'intérieur même de leur réseau. Dans les régions Europe et Balkans, la société civile est plus présente et mieux organisée pour diffuser les messages, même si beaucoup reste à faire.
65. Dans les pays d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient, à cause du peu d'analyse, de diffusion et de retour d'information, on note un usage limité des données, des résultats et des leçons apprises des processus de suivi pour améliorer la planification ultérieure des actions. Dans les pays de l'UE et des Balkans, les résultats du suivi sont plus efficacement mis à disposition des décideurs au niveau de la planification, en raison d'une gouvernance et d'un système institutionnel plus favorable pour le partage vertical de l'information du niveau local au niveau central.

66. Dans certains pays comme la Croatie, la France, l'Espagne et Israël, les leçons apprises ont été considérées dans l'établissement des stratégies nationales et des plans d'action pour les zones humides.

II.3. Evaluation des besoins en matière de suivi et évaluation des zones humides

67. Les décideurs des 16 pays directement ou indirectement impliqués dans les programmes sur les zones humides, ont indiqué un total de 22 catégories de défis au niveau des zones humides de la Méditerranée. Seuls deux d'entre eux sont partagés par plus de 10% des personnes: "*pouvoir préserver les zones humides et leur biodiversité*" et "*adaptabilité au changement climatique*". Cette diversité de réponse ne permet pas de conclure sur une tendance de défis reconnus par une majorité au niveau du bassin méditerranéen. Cette situation pourrait expliquer des intérêts et des interprétations divergentes des résultats des suivis en fonction de la vision et des agendas spécifiques de chaque pays. La corrélation des réponses montre que les défis sont le plus souvent lié à la crainte des évolutions négatives des états des zones humides (29.7%), aux pressions directes humaines sur les zones humides (27.7%), aux causes transversales - politique, institution, éducation et communication (25.6%) et aux conditions climatiques (17.2%).

68. La majorité des décideurs a indiqué qu'elle perçoit une dégradation et une diminution générale des zones humides au niveau du bassin méditerranéen. Elle mentionne aussi que leur situation dépend souvent des décisions politiques et que la sensibilisation s'est améliorée depuis ces dernières décennies. Parmi les pressions humaines les plus souvent mentionnées, on note la fragmentation des écosystèmes, la sécurité, le drainage (agricole), le tourisme et l'urbanisation.

69. Au niveau national, les décideurs ont clairement identifié les pressions humaines suivantes comme causes principales explicatives des dégradations et des diminutions des zones humides : la demande croissante en eau, la surexploitation des ressources, l'agriculture, l'urbanisation, la chasse, l'appropriation illégale et la réclamation des terres, la croissance démographique, l'aquaculture, la pollution, l'utilisation des zones humides comme décharge à déchets, etc... Ils ont aussi identifié les principales tendances positives ou potentiellement positives en faveur des zones humides comme le processus Natura 2000 et réseau écologique (UE, Croatie, Bosnie et Herzégovine), et les efforts de protection des larges zones humides existantes (France, Espagne, Croatie, Algérie, Tunisie, Maroc).

70. Il n'existe pas vraiment de vue partagée auprès des personnes interviewées sur la façon d'améliorer le processus de décision en faveur des zones humides au niveau du bassin méditerranéen et de leur pays respectif. Les 30 différentes catégories de réponses sont largement influencées par le mandat institutionnel des personnes interviewées. Néanmoins, les solutions les plus partagées sont les suivantes : plus de volonté politique d'intégrer la société civile dans les programmes nationaux concernant les zones humides, le développement de la sensibilisation, la participation et la communication, l'amélioration de la capacité de gestion des ministères et l'amélioration de l'application des lois. Les activités de suivi ne sont pas spontanément perçues comme un moyen pour influencer les niveaux politiques. En

revanche, la communication, la sensibilisation et le renforcement des capacités sont des actions qui se renforcent mutuellement (25% des réponses cumulées). Ces réponses confirment que le S&E seul n'aura sans doute pas un grand pouvoir d'influence sur les décisions. Il sera important de rapidement ajouter de la valeur au S&E des zones humides en motivant le besoin pour l'outil OZHM, en répondant aux attentes et besoins les plus urgents, et en intégrant les réseaux de planification territoriale nationaux et locaux pour potentiellement mieux prendre en compte les leçons et expériences dans les programmes à venir.

71. Le suivi et l'évaluation des zones humides n'est pas une option spontanément déclarée par les personnes interviewées pour améliorer la situation des zones humides en Méditerranée et dans leurs pays respectifs. Ce résultat indique sans doute que l'OZHM ne bénéficiera sans doute pas d'une participation active forte des pays, au moins dans un premier temps. Il sera nécessaire de motiver leurs intérêts et leurs besoins en S&E en répondant à leurs préoccupations prioritaires relatives à la protection des zones humides.
72. Une fois l'initiative OZHM connue, toutes les personnes interviewées se disent intéressées à participer et à bénéficier à cette initiative.
73. A la question du pourquoi du montage d'un système de suivi régional pour les zones humides, les personnes ont identifié un total de 26 réponses différentes : besoin de plus échanger sur ce sujet au niveau de la Méditerranée (18% des réponses cumulées), besoin de plus de restitution et de leçons apprises pour leur travail (14%), le besoin d'harmoniser des méthodes et les outils de suivi (11.5%), le besoin de mieux échanger au sein de chaque sous-région (11.5%), l'utilité d'un système régional pour influencer les agendas nationaux sur les zones humides et pour obtenir des références et des expériences sous-régionales (Maghreb, Moyen-Orient, Balkan, Europe de l'Ouest) pour les pays partageant des situations éco-climatiques et culturelles similaires (8.5%). Il est intéressant de noter que ce système régional de suivi est vu comme un outil régional pouvant potentiellement influencer les agendas nationaux, pas seulement pour les ONGs et les instituts, mais aussi pour les décideurs désirant mieux influencer leur relation hiérarchique. L'OZHM devra prendre en compte ces attentes nationales dans l'ajustement de sa stratégie, de manière à améliorer la communication régionale, à effectuer les suivis avec des niveaux d'analyse désagrégés par sous-région, à valoriser les leçons apprises et à harmoniser les méthodes de suivi.
74. Les personnes interviewées ont identifié un total de 34 catégories de mandats et d'objectifs prioritaires que pourrait considérer un système méditerranéen de suivi-évaluation des zones humides. Parmi celles-ci, les six premières priorités sont: 1. le suivi pour diffuser l'information et les leçons apprises; 2. le suivi des états et des tendances des zones humides, incluant les inventaires; 3. un outil de gestion au profit de la planification; 4. un moyen de renforcer les analyses et les interprétations pour expliquer les changements. Ces attentes confirment le manque actuel d'un suivi plus intégré, d'une analyse liant les causes et les effets et de restitutions pour mieux prendre en compte les expériences du passé. On note que les autres priorités sont le plus souvent spécifiques aux pays (certaines composantes de suivi de l'eau, gestion des phénomènes irréguliers), liées à des sujets émergents (évolution des suivis sectoriels vers des suivis intégrés) ou liées au déficit d'information (écosystèmes, biodiversité, habitat, menaces) ou au manque d'intégration nationale ou régionale

(les zones humides dans les processus de planification, les méthodes, les systèmes nationaux de suivi) et devront être revus pays par pays dans l'analyse des priorités de l'OZHM.

75. Les personnes interviewées n'ont pas de vue partagée, aux niveaux régional, sous-régional et national, sur les catégories de services que pourraient apporter un système de suivi régional sur les zones humides. Parmi les 30 catégories de services identifiées par ces personnes, celles qui reviennent le plus souvent sont: l'échange d'information et les leçons apprises, la standardisation des procédures et des méthodes de suivi, les modèles de gestion de zones humides, un outil régional de communication (réunion, conférence, rapport, site web, etc.) et l'amélioration de l'accès aux bases de données. Il est intéressant de noter qu'environ 50% des services attendus sont directement ou indirectement liés à la communication et à l'échange d'information.
76. Parmi les 24 catégories de bénéfices possibles que les personnes ont identifiées d'un système de suivi des zones humides au niveau de la méditerranée, les principaux sont les suivants: 1. un moyen d'encourager les décideurs nationaux en faveur des zones humides (21.4% des réponses cumulées); 2. l'amélioration de la gestion des sites (11.9%); 3. faire partie d'un réseau régional des zones humides (8.3%); 4. améliorer la connaissance (7.1%) et; 5. la meilleure planification des programmes et des projets par la prise en compte des expériences du passé (7.1%). Ces informations confirment les réponses précédentes montrant l'effet régional que pourrait jouer l'OZHM pour influencer les prises de décision au niveau national et pour fédérer des groupes nationaux d'acteurs autour de la question des zones humides. Elles confirment aussi que le suivi doit être au profit des planifications des programmes et projets nationaux. L'analyse par sous-région montre que les pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et des Balkans sont particulièrement intéressés à utiliser les résultats de l'OZHM pour leurs décisions nationales et pour la gestion des zones humides. Les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient soulignent leur intérêt pour des analyses sous-régionales qui les concernent ainsi que pour les programmes de formation et de renforcement des capacités, l'amélioration des connaissances et l'harmonisation des méthodes de suivi.
77. A la question «*Quels sont les thèmes et indicateurs de suivi qui vous semblent prioritaires à prendre en compte par un système régional de suivi des zones humides* », les réponses restent spécifiques aux pays et aux personnes interviewées. On dénombre un total de 34 réponses différentes avec seulement une qui est partagée par plus de 10% des personnes : «*la quantité et la qualité de l'eau*» (14.1% des réponses cumulées). Les autres réponses partagées par plus de 5% des personnes concernent le suivi des causes des tendances des écosystèmes et de la biodiversité, le suivi de la biodiversité (au-delà des oiseaux); le suivi de l'intégration entre la conservation et le développement dans un contexte d'aménagement et de gestion territorial et le suivi des systèmes de gestion des zones humides. Pour tous les pays représentés dans l'étude, l'eau est la composante essentielle des zones humides sur laquelle se base la majorité des décisions. Cette composante demandera une attention particulière de la part de l'OZHM.
78. Le regroupement de ces 34 réponses précédentes montre l'intérêt des acteurs dans le suivi de l'intégration de l'environnement et du développement (19.4% des réponses cumulées), dans l'explication des causes des changements au niveau des zones

humides (18.1%), dans le suivi de l'eau (18%), des écosystèmes et des habitats (13.4%) et de la biodiversité et des espèces (6.8%). Ces réponses sont en adéquation avec les réponses précédentes et confirment la dominance des suivis de biodiversité (en particulier les oiseaux, les poissons et les plantes) sur les autres composantes des zones humides, l'importance de la question de l'eau ainsi que la reconnaissance que le développement socio-économique et la pression humaine doivent être mieux prises en compte dans le suivi des zones humides. L'analyse par sous-région montre que la question de l'eau et les causes explicatives du changement des zones humides intéressent particulièrement les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Le suivi de la biodiversité (au-delà des oiseaux) est important pour les pays des Balkans impliqués dans le processus de réseau écologique pour les études et les identifications des sites Natura 2000. Les pays des Balkans et de l'Union européenne attendent du suivi des zones humides une meilleure intégration de la gestion des zones humides dans les processus de planification nationale et locale. Le suivi de l'écotourisme est une activité qui intéresse les pays développant ce segment économique comme la Croatie, Israël, le Maroc et la France. Les pays des Balkans et de l'Union européenne indiquent que les résultats des suivis devraient pouvoir permettre l'amélioration des planifications et gestions suivantes dans les zones humides, alors que cet aspect est moins net dans les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dont les systèmes de gestion des zones humides sont relativement plus liés aux aires protégées avec une approche plus sectorielle et moins participative. Ces résultats sont à prendre en compte dans la stratégie de suivi de l'OZHM au niveau du bassin méditerranéen et de ses sous-régions.

79. A la question relative aux six thèmes de suivi identifiés par l'OZHM en 2009, les réponses sont relativement similaires à celles obtenues plus haut à travers les questions ouvertes. Néanmoins, il est difficile d'analyser la priorité des besoins et des attentes car les réponses sont également spécifiques aux pays et aux personnes. Globalement, l'intérêt le plus partagé concerne les thèmes de l'intégration entre conservation et développement et l'intégrité des écosystèmes, puis les thèmes de biodiversité et celui des facteurs et des pressions sur les zones humides. Ensuite ceux sur les services des écosystèmes et l'adaptation aux changements globaux. L'analyse par sous-région montre que les pays des Balkans et de l'Union européenne sont plus spécifiquement intéressés par la meilleure intégration entre la conservation et le développement, alors que les pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont un intérêt plus prononcé pour le développement du suivi sur l'intégrité des écosystèmes et sur les facteurs et les pressions de changement sur les zones humides.

Tableau des résultats par sous région et au niveau du bassin méditerranée (en pourcentage de réponses cumulées)

<i>Thèmes identifiés</i>	<i>Europe</i>	<i>Balkan</i>	<i>Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>	<i>Bassin méditerranéen</i>
- composantes de biodiversité	17.5	12.5	14.5	16.6
- Intégrité et santé des écosystèmes	17.5	14.35	23.0	19
- Facteurs et pressions impactant sur les zones humides	14.8	16.15	22.6	18.6
- Capacité d'adaptation aux changements globaux	14.8	11.54	9.5	11.3
- Intégration de l'environnement dans les processus de développement	24.06	26.5	17.2	20.1
- Services des écosystèmes	11.3	18.85	13.2	14.4

Ce résultat est intéressant car la majorité des personnes interviewées viennent de la conservation et travaillent le plus souvent dans le cadre des aires protégées avec une expérience limitée du processus de développement socio-économique. Ils reconnaissent néanmoins le manque d'intégration entre le développement et l'environnement y compris au niveau du suivi, situation dans laquelle la nature est souvent la perdante dans le court-terme.

Annexe 1

Tableau des résultats

I. Analyse de la situation de suivi-évaluation des zones humides

Questions aux décideurs ou aux institutions clés influençant la décision.

(Points focaux Ramsar et MedWet, planificateurs dans les ministères, chefs des unités en charge des conventions internationales de conservation et de développement, bailleurs de fonds)

I.1. La question des zones humides méditerranéennes

I.1.1. Pour vous, quels sont les défis rencontrés par les zones humides méditerranéennes?

47 réponses	Pourcentage
Pouvoir garder les zones humides et leur biodiversité	12.8%
Le changement climatique	12.8%
Assurer le maintien des services des écosystèmes	6.4%
La pollution	6.4%
La démographie	6.4%
Le manque de gestion intégrée	6.4%
Manque d'information, de sensibilisation et de communication	6.4%
L'exploitation excessive des zones humides	6.4%
Le manqué de coordination au sein des pays	4.2%
La sécheresse	4.2%
Les zones humides ne sont pas une priorité dans l'agenda politique	4.2%
La quantité et la qualité de l'eau	2.1%
L'érosion côtière	2.1%
La sédimentation	2.1%
Les projets d'investissement en infrastructure	2.1%
La pression pour le développement de l'énergie hydroélectrique	2.1%
Le manque de planification territoriale intégrée	2.1%
Les activités humaines autour des zones humides	2.1%
L'intrusion saline	2.1%
Les changements d'habitat dans les zones humides	2.1%
Le braconnage	2.1%
Le manque de capacité dans la protection et gestion des zones humides	2.1%

1.1.2. Pour vous, quelles sont les perspectives d'évolution des zones humides méditerranéennes?

34 réponses	Pourcentage
Dégradation et diminution des zones humides	35.3%
Elles dépendent des décisions politiques	11.8%
Meilleure sensibilisation	8.8%
Pas d'idée	5.9%
Vers une bonne protection des grandes zones humides	5.9%
Fragmentation des écosystèmes humides	3%
Change de la dynamique naturelle des zones humides	3%
Dépendent de la situation sécuritaire	3%
La question du drainage	3%
Lié à la faible disponibilité en eau	3%
Pas suffisamment de vision à long terme pour les ZH	3%
La pression touristique	3%
La pression d'urbanisation	3%
Mesures préventives à réaliser contre les changements climatiques	3%
La compétition pour l'eau	3%

1.1.3. Quelle est la situation spécifique des zones humides dans votre pays?

75 réponses	Pourcentage
La demande en eau, la faible disponibilité en eau	9.3%
Sur-utilisation des ressources	8%
Agriculture	6.7%
Diminution de la surface des zones humides	6.7%
Urbanisation	5.3%
Chasse	5.3%
Diminution des zones humides de petite taille ou marginales	5.3%
Opportunité actuelle à travers Natura 2000	5.3%
Conservation, réclamation ou appropriation illégale de la terre	4%
Bonne protection des zones humides	4%
Sécurité	2.7%
Démographie	2.7%
La conservation est guidée par les objectifs de développement	2.7%
Aquaculture	2.7%
La montée du niveau de la mer	2.7%
Zones humides utilisées comme dépôt	2.7%
Irrigation	2.7%
Pêche illégale	2.7%
Sécheresse	1.3%
Réhabilitation des écosystèmes zones humides	1.3%
Manque de sensibilisation	1.3%
Maintenir la biodiversité	1.3%
Pression du secteur hydro-électrique	1.3%
Inondation et érosion	1.3%
Pollution	1.3%
Réseaux sanitaires	1.3%
Stabilisation des zones humides en raison des actions politiques	1.3%

Eutrophisation	1.3%
Changement dans la composition de la végétation	1.3%
Manque de priorité politique et de mise en œuvre des politiques	1.3%
Espèces invasives	1.3%
Manque de gestion	1.3%

I.2. Politiques/mesures impactant directement ou indirectement sur les zones humides

I.2.1. Quelles sont les politiques liées aux zones humides ou les programmes qui y sont liés qui peuvent appuyer votre travail et vos objectifs en matière de zones humides ?

72 réponses	Pourcentage
Politique, stratégies et actions nationales pour la biodiversité	20.8%
Les stratégies nationales zones humides	8.3%
Les politiques de l'eau	8.3%
Les plans de gestion de sites	6.9%
Le comité technique incluant le comité Ramsar	5.6%
Les méthodes et les directives Ramsar et MedWet	5.6%
Le cadre de lutte durable contre la pauvreté et de développement socio-économique	4.2%
L'établissement des aires protégées	4.2%
Les mécanismes de régulation	4.2%
Le droit de la nature à disposer de l'eau	4.2%
Le processus de planification au sein de la plus haute autorité de planification du pays	4.2%
Stratégie bassin versant	2.8%
Le cadre de pré-accession à l'UE	2.8%
Les lois de chasse	2.8%
Les politiques sectorielles faisant référence aux zones humides	2.8%
Les directives politiques de l'OCDE	1.4%
Pas de politique	1.4%
Equipes de terrain pour assurer la conservation	1.4%
Les conventions internationales (Ramsar, CDB)	1.4%
Natura 2000 dans l'UE	1.4%
Aires protégées	1.4%
Instruments légaux	1.4%

I.2.2. Quels sont les paramètres pris en compte pour leur formulation?

45 réponses	Pourcentage
Priorités nationales de développement socio-économiques	15.6%
Qualité et quantité d'eau	11.1%
Etat et tendance des zones humides	8.9%
La question des terres	8.9%
Les paramètres Ramsar	6.7%
Bassin versant	4.4%

Cadre légal	4.4%
Pas d'idée	4.4%
En relation avec les directives de la CDB	4.4%
Agriculture	4.4%
Utilisation rationnelle des zones humides	2.2%
Renforcement des capacités	2.2%
Pression des visiteurs des zones humides (écotourisme, écoles)	2.2%
Allocation des ressources financières entre secteurs	2.2%
Le processus de réseau écologique (Natura 2000)	2.2%
Valeur des zones humides	2.2%
Zonage	2.2%
Amendes	2.2%
Les critères IBA (Important Bird Areas)	2.2%
Pollution	2.2%
Chasse	2.2%
Les usages humains autour des zones humides	2.2%

1.2.3. Ces politiques font-ils référence aux zones humides?

24 réponses	Pourcentage
Pas d'idée	44.4%
Dans les stratégies nationales de biodiversité	20.8%
Pas très spécifique aux zones humides	16.5%
Dans les plans de gestion des zones humides	12.5%
Dans les stratégies nationales zones humides	12.5%
Dans les lois sur les aires protégées	12.5%
Dans la planification urbaine	4.2%
Dans les lois de chasse	4.2%

1.2.4. Pour vous, ces politiques sont –elles mises en œuvre avec succès? Donner les raisons des succès et des échecs.

25 réponses	Pourcentage
De nature mixte	32%%
Non car pas de priorité politique sur la conservation	16%
En général, oui, en lien avec la politique	12%
Non car manque de budget pour les mettre en place	12%
Pas vraiment mais en cours d'amélioration	8%
Grand retard entre la politique et la mise en place de celle-ci	4%
Oui, pour un plan de gestion à court terme des ZH	4%
Pas vraiment car la question environnementale n'est pas intégrée avec le secteur du développement	4%
Limité à cause du manque de planification régionale et locale	4%
Manque de capacité et de formation	4%

Causes de la faible efficacité de mise en œuvre: manque de fonds, manque d'intégration de la conservation dans les agendas de développement, autorité seulement dans les zones protégées, faible priorité de conservation dans les agendas politiques, autres activités en

compétition, manque de coordination, retard entre la mise en place politique et sa mise en œuvre, manque de sensibilisation et manque de capacité.

Causes de succès: processus de planification adéquat, les directives UE, le processus de réseau écologique, le cadre légal.

1.2.5. Les effets et les impacts de ces politiques et de ces mesures sont-ils suivis, par qui et à quelles fréquence?

19 réponses	Pourcentage
Oui, annuellement dans les zones protégées	47.4%
Non, ou en construction	47.4%
Seulement en cas de problèmes rapports	5.2%

I.3. Processus de suivi et évaluation et utilisation

1.3.1. Qui est impliqué dans le suivi des activités sur les zones humides ?

18 réponses	Pourcentage
Gardes	22.2%
Gestionnaires de site	22.2%
Les unités administratives décentralisées	16.7%
Les agences publiques	5.6%
Les ministères pour quelques composantes de suivi	11.1%
Les ONGs	11.1%
Pas de suivi	11.1%

1.3.2. Qui est le responsable final pour le suivi? Qui participe au processus de suivi ?

19 réponses	Pourcentage
Personne en charge dans le département sur les zones humides, à l'intérieur du Ministère, du conseil ou de l'autorité en charge des zones humides	42.1%
Divisé par département	26.3%
Pas de suivi	15.8%
Les gouvernements locaux	10.5%
Les agences d'état	5.3%

1.3.3. Avec qui les résultats du suivi sont partagés?

30 réponses	Pourcentage
A l'intérieur des ministères et de leurs branches décentralisées en charge du suivi	40%
Les niveaux décentralisés	16.7%
Public (site web)	10%
Ministères, public et ONGs	10%

Les conseils et comités interministériels	6.7%%
Restitution aux collecteurs de données	6.7%
Conventions internationales (Ramsar, CDB)	6.7%
Les résultats ne sont pas partagés	6.7%
Universités, instituts	3.3%

1.3.4. Les représentants de l'institution impliquée dans le suivi sont-ils aussi impliqués dans les processus nationaux et locaux de planification de développement?

17 réponses	Pourcentage
Oui (surtout dans les zones protégées)	76.5%
Non	23.5%

1.3.5. Qui sont les principaux acteurs impliqués (central, régional et local) dans les décisions nationales et locales de planification d'utilisation et de gestion des terres (territoires)?

37 réponses	Pourcentage
Gouvernorats/Municipalités/cantons	18.9%
Ministère de l'Agriculture	16.2%
Comité interministériel	13.5%
Bureau du Premier ministre	8.1%
Ministère de l'intérieur/Autorité de la gestion des terres	8.1%
Ministère de l'environnement	8.1%
Ministère du développement régional	8.1%
Ministère de l'environnement et de la planification physique	5.4%
Les planificateurs sectoriels	2.7%
Ministère des travaux publics	2.7%
Ministère de l'économie	2.7%
Ministère du tourisme	2.7%
Ministère de l'irrigation	2.7%

1.3.6. Pour vous, qui est le plus influent pour la protection des zones humides et pour améliorer les impacts en faveur des zones humides (incluant Ramsar sites, MAB et Héritage mondial)?

33 réponses	Pourcentage
Ministère de l'agriculture/Direction générale des forêts	24.2%
Ministère de l'environnement	18.2%
Ministère de l'intérieur	9.1%
Municipalités/gouvernements locaux	9.1%
Organisations paysannes, propriétaires terriens	6.2%
Ministère de l'irrigation	6.2%
Ministère des finances	3%
Gardes locaux en zones protégées	3%
Autorités locales/police	3%
Ministère des forêts et de la désertification	3%
Ministère de l'environnement et de la planification physique	3%
ONGs	3%
Ministère des travaux publics	3%
Ministère de l'économie et de l'énergie	3%
Gouvernements locaux	3%

I.4. Information demandée pour élaborer des politiques et des programmes en faveur ou impact sur les zones humides

I.4.1. Quel type d'information est en général pris en compte lors de la formulation des politiques et programmes en faveur des zones humides?

31 réponses	Pourcentage
L'état et la tendance des zones humides	12.8%
La qualité de l'eau	12.8%
Les bénéfices socio-économiques	9.7%
Quantité d'eau	9.7%
Pauvreté/emploi	6.5%
Menaces	6.5%
Services des écosystèmes	6.5%
Usage	6.5%
Biodiversité, espèces	6.5%
Les lois	6.5%
Les espèces emblématiques	3.2%
La question des terres	3.2%
Leçons apprises	3.2%
Habitats	3.2%
Basé sur les plaintes déposées par les communautés	3.2%

I.4.2. Comment avez-vous l'information pour la formulation des politiques et des programmes?

26 réponses	Pourcentage
Base de données publique	23.1%
Etat des zones humides	7.8%
Contact personnel	15.5%
Collection des données	3.8%
PNUD	3.8%
ONG	3.8%
Université	7.8%
Bibliographie	3.8%
Administration décentralisée	7.8%
Statistiques publiques	3.8%
Experts	3.8%
Les comités zones humides	3.8%
Ramsar	3.8%
Les gestionnaires de site	3.8%
Les rapports publics de suivi	3.8%

Questions aux parties prenantes impliquées dans les projets et les programmes sur les zones humides (exécution, gestion, recherche et suivi)

(Gestionnaire de site, ONG, Expert, Institut, Université)

I.5. Information sur votre organisation

I.5.1. Quelles sont vos champs d'expertise?

84 réponses	Pourcentage
Conservation de la nature/oiseau	15.4%
Conservation/développement	8.2%
Recherche	4.7%
Education, sensibilisation, formation	13%
Gestion de site	9.4%
Recherche et suivi	7%
Gestion de la recherche	3.7%
Planification, gestion et suivi	9.7%
Ecotourisme	3.7%
Plans de gestion dans les zones protégées	1.2%
Energie (développement de l'énergie hydraulique)	1.2%
Changement climatique	1.2%
Participation du public	1.2%
Gestion intégrée des zones côtières	1.2%
Transposition des accords internationaux (Ramsar, CBD, etc.) dans le système national	1.2%
Inventaire de biodiversité et paysage	1.2%
Etat de la nature	1.2%
Projets nationaux	1.2%
Régulation des constructions	1.2%
Développement vert et durable	1.2%
Gestion de l'eau douce	1.2%
Evaluation des services publics pour l'environnement	1.2%
Suivi/control des institutions financières ? (Bank Watch)	1.2%
Gestion des déchets	1.2%
Renforcement des zones protégées	1.2%
Stratégie régionale, directives, méthodes	1.2%
Politique environnementale	1.2%
Ecologie des espèces envahissantes	1.2%
Etudes sur les terres arides/eaux, sols, plantes, animaux	1.2%

1.5.2. Quelle est votre couverture géographique d'expertise?

31 réponses	Pourcentage
Pays et site	51.6%
Site	22.6%
Sous-région	16.3%
Site, pays et région	3.1%
Zone spécifique écologique de pays	3.1%
National et international	3.1%

1.5.3. Quelles sont les actions en relation ou ayant un impact sur les zones humides?

113 réponses	Pourcentage
Suivi	14.2%
Gestion de site	8%
Sensibilisation	8%
Comptage d'oiseaux	6.2%
Dialogue au niveau politique	6.2%
Planification de la gestion	5.4%
Conservation des sites	5.4%
Formation	5.4%
Conservation/développement/socio-économie	4.4%
Ecotourisme	4.4%
Programme de baguage	3.5%
Gestion intégrée	3.5%
Recherche	3.5%
Mise en œuvre des lois	3.5%
Réintroduction d'espèces	1.8%
Protection contre les inondations	1.8%
Plaidoyer	1.8%
Mise en œuvre des lois internationales au niveau national	1.8%
Expertise	0.8%
Gestion des ressources naturelles	0.8%
Image satellite	0.8%
Nourrissage d'animaux	0.8%
Impact des ruminants sur pâturage	0.8%
Réhabilitation de sites	0.8%
Education Master/Étudiant	0.8%
Participation publique	0.8%
Campagnes (sensibilisation, information)	0.8%
Coordination des plans de gestion	0.8%
Interface entre les ministères et le terrain	0.8%
Approche par bassin versant	0.8%
Oasis et gestion de l'eau	0.8%

I.6. Suivi et évaluation des zones humides

I.6.1. Effectuez-vous des suivis de zones humides ou de composantes liées aux zones humides?

32 réponses	Pourcentage
Oui	43.2%
Non	34.8%
Oui, occasionnellement	22%

Composantes principales suivies: oiseaux, eau et biodiversité.

Autres composantes suivies: sol, poissons, plantes, moustiques, pâturage, papillons, chauve-souris, météo, flux d'eau, corail, eau souterraine, pollution, grippe aviaire, insectes, reptiles, habitats, race domestique traditionnelle, les atouts culturels, le flux touristique.

I.6.2. Si oui, suivez vous un cadre de suivi-évaluation?

23 réponses	Pourcentage
Pas de réel cadre de suivi-évaluation	47.8%
Oui	26.1%
Pas de cadre mais des protocoles pour chaque composante suivie	17.4%
Pas d'idée	8.7%

I.6.3. Si oui, quels sont les thèmes couverts?

85 réponses	Pourcentage
Eau	16.5%
Espèces (comptage)	11.8%
Oiseaux	10.6%
Poissons	8.2%
Végétaux	7.1%
Conservation	5.9%
Biodiversité	4.7%
Nidification	4.7%
Impact des ruminants sur pâturage	4.7%
Sol	3.5%
Ecologie	3.5%
Espèces invasives	3.5%
Menaces	2.4%
Pesticide	2.4%
Agriculture	2.4%
Habitat	2.4%
Développement humain	1.1%
Météorologie	1.1%
Phytoplancton, zooplancton, macrophyte	1.1%
Processus légal	1.1%
Les races animales domestiques	1.1%

1.6.4. Qui collecte les données?

70 réponses	Pourcentage
ONG	20%
Expert/société privée de consultation	20%
Université/Institut	18.6%
Volontaire	8.7%
Gestionnaire de site	7.1%
Garde	7.1%
Agence publique	7.1%
Chercheur	5.7%
Ecologiste	2.9%
Groupe ornithologiste	1.4%
Laboratoire	1.4%

1.6.5. Qui interprète les données?

38 réponses	Pourcentage
ONG	26.4%
Expert/société privée de consultation	21%
Université/Institut	18.4%
Agence publique	10.5%
Pas d'interprétation	10.5%
Gestionnaire de site	5.3%
Le siège de l'organisation	5.3%
Volontaire	2.6%

1.7. Influence au niveau des politiques sur les zones humides

1.7.1. Votre organisation est-elle impliquée dans des activités liées aux politiques sur les zones humides ?

28 réponses	Pourcentage
Oui (surtout ONGs)	50%
Indirectement	25%
Non	17.9%
Oui, pour des sujets spécifiques	7.1%

1.7.2. A quel niveau de prise décision intervenez-vous?

54 réponses	Pourcentage
Niveaux central et local	27.7%
Au niveau politique et stratégique pour des composantes spécifiques	14.7%
Dans les zones protégées	13%
A travers les projets	13%
A travers les comités	9.3%

Au niveau du terrain	5.6%
En fournissant des données	3.7%
A travers les groupes thématiques et les groupes de bailleurs de fonds	3.7%
A travers un consortium d'acteurs	3.7%
Au niveau international, national et local	3.7%
A travers Ramsar	1.9%

Apports principaux rapportés pour la prise de décision : données, conseils, négociation, suite à donner, communication, comités et conseils intersectoriels, expertise, planification, information sur l'état des zones humides, préparation des stratégies de gestion des zones humides, renforcement des capacités, plaidoyer, mise en réseau, orientation stratégique et politiques, opinion d'expert, lettres adressées aux gouvernements, lettres adressées aux instances internationales (Ramsar, CDB, UE), campagne, consultation, études, cas de succès, méthodologie, directives, présentation dans les ateliers et les séminaires.

1.7.3. Pour vous, quel est l'impact de votre apport sur les décisions

84 réponses	Pourcentage
Sensibilisation	13%
Ecotourisme – services économiques	9.4%
Conservation de site	8.3%
Transfert de connaissance	7.1%
Gestion de l'eau	7.1%
Gestion des zones humides	7.1%
Changement d'attitude et de comportement	6%
Planification	6
Influence contre les projets d'infrastructures/industries néfastes à l'environnement	6%
Education	4.8%
Gestion agricole	3.6%
Coordination	3.6%
Influence politique, légal et stratégique	3.6%
Renforcement de la confiance entre le terrain et les politiques	2.4%
Stratégie zone humide	2.4%
L'encouragement du travail des volontaires	1.2%
Création d'espèces emblématiques	1.2%
Identification de sites	1.2%
Interface de communication science-politique	1.2%
Processus et méthodologie	1.2%
Modèle de développement durable	1.2%
Réintroduction d'espèces	1.2%
Protocol GIZC – processus et résultats	1.2%
Justice	

1.7.4. Pour vous, comment la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides pourraient être améliorées dans le processus de prise de décision?

70 réponses	Pourcentage
Plus de volonté politique pour impliquer/intégrer dans le programme zones humides des ONG	12.9%
Sensibilisation	10%
Plus de participation	7.1%
Plus de communication	5.7%
Meilleure gestion dans les ministères	5.7%
Application des lois	5.7%
Meilleure intégration des zones humides dans la planification administrative	4.3%
Plus de réunions	4.3%
Plus de fonds et d'investissement pour les zones humides	4.3%
Dessalement de l'eau de la mer pour diminuer la pression sur les zones humides	2.9%
Incorporation des leçons apprises	2.9%
Meilleure compréhension des besoins communautaires	2.9%
Une coordination plus efficace	2.9%
Une meilleure harmonisation des lois	2.9%
Moins de chasse	2.9%
Ecotourisme	2.9%
Renforcement des capacités	2.9%
La pression par les médias	1.4%
Plus d'initiatives transfrontalières	1.4%
Améliorer le retour d'informations venant des institutions publiques	1.4%
Recyclage de l'eau	1.4%
Gestion de l'eau	1.4%
Plus d'utilisation des connaissances scientifiques	1.4%
Plus de mises à jour des données pour aider les décideurs	1.4%
Mieux suivre les directives européennes	1.4%
Plus d'influence au niveau des décideurs	1.4%
Compensation financière	1.4%
Des politiques et des stratégies nationales mieux détaillées et mises à jour	1.4%
Meilleure valorisation des ressources des zones humides	1.4%

Questionnaire commun à tous les acteurs interviewés

I.8. Accès aux données

I.8.1. Avez-vous un système et un réseau pour accéder aux informations demandées?

35 réponses	Pourcentage
Oui, public (surtout les ONGs)	42.9%
Oui, mais interne (surtout public)	25.7%
Non, ou non opérationnel	31.4%

I.8.2. Si oui, disposez-vous d'un réseau d'acteurs (ONGs, associations, gestionnaires de sites naturels) qui collecte des données et vous permet d'obtenir les informations de terrain?

41 réponses	Pourcentage
Oui	34.1%
Non	26.8%
Oui, sur demande/avec permit	17%
Oui, dans le réseau public	12.3%
Oui, mais faible	9.8%

I.8.3. Comment avez-vous accès à l'information?

76 réponses	Pourcentage
Source publique (incluant les rapports annuels)	15.6%
Site web	14.3%
ONG	13.1%
Université	9%
Chercheur	8.5%
Expert	8.5%
Rapport	7.8%
Contact personnel	7.8%
Institut	3.9%
Bibliographie	3.9%
Sur demande	2.6%
Volontaire	2.6%
Email	1.3%
Congrès	1.3%

I.8.4. Pour vous, votre système d'information est-il efficace ou non?

32 réponses	Pourcentage
Oui, (surtout à travers les ONGs)	31.2%
Pas optimum, à améliorer	28.1%
Non (surtout dans le domaine public)	28.1%
Oui, pour quelques composantes	9.4%
Distribution restreinte	3.2%

1.8.5. Pour vous, les données collectées sont de quel niveau de qualité?

47 réponses	Pourcentage
Bonne	25.5%
Bonne – moyenne	21.3%
Dépend de la composante suivie (bon pour oiseau et eau, faible pour habitat et écosystème)	12.8%
Moyenne	8.5%
Pauvre-moyenne	8.5%
Bonne en zone protégée	8.5%
Bonne mais collecte pas régulière	6.4%
Bonne mais peu de données	4.3%
Pas d'idée	2.1%
Pas de données	2.1%

1.8.6. Pour vous, le diagnostic et l'analyse de l'état et des tendances des zones humides sont de quels niveaux de qualité?

41 réponses	Pourcentage
Moyen – faible (Afrique du Nord, Moyen-Orient)	36.6%
Faible	14.7%
Bonne mais incomplète	12.2%
Bonne-moyenne (UE, Balkans)	12.2%
Moyenne (UE, Balkans)	9.8%
Qualité limitée	7.3%
Bonne pour les éléments abiotiques	2.4%
Trop sectoriel	2.4%
Analyse restituée trop tardivement	2.4%

Principales raisons rapportées: 1. manque ou insuffisance de ressources, 2. trop sectoriel – mais aussi insuffisance d'expérience, de fonds, de capacité, de temps et de priorité données à l'analyse des données.

1.8.7. Quel type d'information manque actuellement?

83 réponses	Pourcentage
Qualité de l'eau	8.3%
La dynamique des écosystèmes et les cause de changement	7.1%
Le suivi des zones humides	7.1%
Analyse et interprétation des données	6%
Les données socio-économiques	6%
Habitat	6%
Les informations en dehors des zones protégées	6%
Inventaires incomplets	4.7%
Données biodiversité, facteurs et pressions	4.7%

Données sur les espèces	4.7%
Les méthodes standardisées	3.5%
Les données dans différents sites protégés	3.5%
Les données sur les poissons	3.5%
Couverture végétale	2.4%
Gestion de l'eau	2.4%
Ne sais pas car pas de synthèse de données disponible	2.4%
SIG, carte	2.4%
Etat et évaluation des zones humides	2.4%
Insuffisance des séries historiques	1.2%
Données sur les amphibiens et reptiles	1.2%
Impact des ruminants sur les pâturages	1.2%
L'utilisation des terres	1.2%
Les oiseaux	1.2%
Les habitats marins	1.2%
Les masses d'eau	1.2%
Restitution des résultats de suivi	1.2%
Données sur quelques invertébrés	1.2%
Réseaux de suivi	1.2%
Données sur les champignons	1.2%
Données sur les mousses	1.2%
Données météo en zones arides	1.2%
Les données culturelles	1.2%

1.8.8. Comment pouvez-vous les obtenir?

32 réponses	Pourcentage
Pas d'accès	31.3%
A travers le système public	12.5%
A travers les projets	12.5%
A travers les ONGs	9.4%
A travers les experts	9.4%
Besoin de plus de ressources humaines pour les obtenir	9.4%
Universités	6.2%
Par l'expertise internationale	6.2%
Par les stations météo	3.1%

1.8.9. Pour vous, les résultats des suivis (leçons apprises) sont-ils effectivement utilisés pour améliorer les politiques et les programmes sur les zones humides?

82 réponses	Pourcentage
Par le gouvernement et les institutions publiques décentralisées en charge des zones humides	25.6%
Aucune idée car pas d'étude	19.5%
Par les universités et les écoles	11%
Par le réseau des ONG	7.3%
Au niveau des gestionnaires de site	4.9%

A travers les médias	3.7%
Par les utilisateurs « finaux » (agriculture, irrigation, etc.)	3.7%
Par les donateurs et les ambassades	3.7%
Par le secrétariat de Ramsar	3.7%
Ceux utilisant l'instrument du réseau européen écologique	1.2%
Par les projets	2.4%
Par le grand public	2.4%
Par les organisations de conservation	2.4%
Par les parties prenantes impliquées dans la construction et la mise en place des stratégies zones humides, grâce aux leçons apprises	2.4%
Par les comités intersectoriels du gouvernement qui comprennent la société civile	1.2%
Oui, en partie	3.7%
Non	1.2%

1.8.10. Comment communiquez-vous et restituez-vous les résultats ?

141 réponses	Pourcentage
Rapport sectoriel	14.8%
Internet/site web	13.6%
Rapport annuel	12.8%
Réunion, conférence	10.6%
Brochure/dépliant	5.6%
Media	5.6%
Education, sensibilisation, présentation orale	4.2%
Publication	4.2%
Newsletter/bulletin	4.2%
Tv	2.8%
Article scientifique	2.1%
Journée Ramsar	2.1%
Formation	2.1%
A travers les centres touristiques/centres d'information	2.1%
Lobby des décideurs	1.4%
Radio	1.4%
Comité	1.4%
Film	0.7%
Festival	0.7%
Rapport au superviseur	0.7%
Chanteur	0.7%
Ecoles	0.7%
La journée du littoral	0.7%
Email	0.7%
A travers le réseau Natura 2000	0.7%
A travers le réseau ONG	0.7%
A travers les guides touristiques	0.7%
A travers les évènements sociaux locaux	0.7%
A travers les téléphones verts	0.7%
Les voyages d'étude	0.7%

II. Evaluation des besoins en suivi-évaluation des zones humides

II.1. Niveau et nature de l'intérêt porté aux systèmes de suivi des zones humides méditerranéennes

II.1.1. Face aux défis que rencontrent les zones humides méditerranéennes, pensez-vous qu'il existe un besoin de développer un système de suivi-évaluation des zones humides au niveau du bassin méditerranéen?

51 réponses	Pourcentage
Oui	100%
Non	0

II.1.2. Pourquoi?

130 réponses	Pourcentage
Pour échanger au niveau méditerranéen	17.6%
Pour les retours d'expérience et leçons apprises	13.8%
Pour standardiser des méthodes et des outils	11.5%
Pour des échanges entre régions	11.5%
Pour influencer les décisions nationales	8.5%
Pour informer sur des sujets spécifiques comme la migration...	6.1%
Pour mieux gérer les zones humides	5.4%
Avoir accès aux tendances des zones humides	4.6%
Pour avoir une vue plus globale	2.3%
Car il existe des bassins versants communs à plusieurs pays en Méditerranée	2.3%
Formuler des meilleures pratiques	2.3%
Pour des questions relatives à l'eau	1.5%
Pour des questions relatives aux espèces	1.5%
Etablir un jeu d'indicateurs simple et harmonisé	1.5%
Pour ceux qui sont scientifiquement isolés	0.8%
Pour intégrer les zones humides à la planification territoriale	0.8%
Comme interface de communication entre science et politique ?	0.8%
Pour une expertise technique appropriée	0.8%
Pour des questions relatives aux changements climatiques	0.8%
Pour les inventaires des zones humides	0.8%
Comparaison entre zones humides	0.8%
Rechercher des synergies	0.8%
Aider dans la recherche de fonds internationaux	0.8%
Plus de sensibilisation sur les valeurs des zones	0.8%

humides	
Accélérer la protection de certaines zones humides où l'on en compte peu	0.8%
Corridor transfrontalier pour les zones humides	0.8%

II.1.3. Pour vous, quel devrait être l'objectif prioritaire de ce système?

133 réponses	Pourcentage
Un suivi pour être informés des leçons apprises	12.9%
Partage d'informations	10.6%
Un outil de gestion pour la planification	7.5%
Un inventaire mis à jour	6%
Evaluation et analyse de données	5.3%
Etat des zones humides	4.5%
Tendances des zones protégées	4.5%
Information sur la quantité d'eau	3.8%
Information sur la qualité de l'eau	3.8%
Un outil simple de suivi	3.8%
Une aide à mieux protéger les territoires non protégés	3.8%
Aider à protéger les zones humides	3%
Informers sur les tendances des habitats	2.3%
Renforcer les capacités pour mettre en place la convention Ramsar	2.3%
Intégration des actions nationales et régionales	2.3%
Information sur les changements de biodiversité	2.3%
Services écologiques	1.5%
Gestion des oiseaux	1.5%
Tendances des espèces	1.5%
Suivi des poissons	1.5%
Menaces	1.5%
Un retour d'information à temps	1.5%
Une approche plus globale (moins d'indicateur et d'analyse sectoriels)	1.5%
Comptage des oiseaux	1.5%
Aider à construire un système national de suivi	1.5%
Protéger quelques zones humides dans chaque pays aride	1.5%
Echanger des méthodologies	1.5%
Sensibilisation/renforcement des capacités	0.7%
Suivi des phénomènes irréguliers	0.7%
Identifier des « points chauds » (hotspot)	0.7%
Aider la recherche de financement	0.7%
Médiation	0.7%
Harmonisation de données	0.7%
Modèle de prédiction	0.7%

II.1.4. Quels types of services et de produits attendez-vous d'un tel système?

107 réponses	Pourcentage
--------------	-------------

Echanger des informations et des leçons apprises	15.9%
Procédure de suivi	7.5%
Standardisation des méthodes	6.6%
Modèle de gestion	6.6%
Rencontre annuelle, conférence, atelier et étude de cas sur le terrain au niveau régional	5.6%
Outil régional de communication	5.6%
Accès à une base de données	5.6%
Comptes-rendus	4.7%
Renforcement des capacités/formation	4.7%
Surveillance de la biodiversité	2.8%
Cartes	2.8%
Un réseau d'experts au niveau régional	2.8%
Site internet	2.8%
Information au niveau des sous régions	2.8%
Méthode pour évaluer la valeur de l'écosystème	2.8%
Lien entre conservation and développement socio-économique	2.8%
Test et adaptation des méthodes de suivi	1.9%
Etude de cas	1.9%
Lien avec Natura 2000	1.9%
Matériel pour la sensibilisation du grand public	1.9%
Recherche de fonds	1.9%
Encourager le suivi inter-secteur des zones humides	0.9%
Information sur la migration	0.9%
Résultats des projets	0.9%
Indicateurs régionaux	0.9%
Cibler des gestionnaires de site	0.9%
Recherche taxonomique	0.9%
Etudes	0.9%
Implication des communautés locales dans le suivi	0.9%
Utilisation rationnelle des ressources naturelles	0.9%

II.1.5. Comment pourriez-vous utiliser ces services et ces produits et pour quels bénéfices dans votre cadre professionnel?

84 réponses	Pourcentage
Utiliser cet outil régional pour encourager les prises de décisions nationales	21.4%
Améliorer la gestion des sites	11.9%
Sentiment d'appartenance à un réseau de suivi régional	8.3%
Améliorer les connaissances (notamment sur la migration des oiseaux)	7.1%
Améliorer la planification des projets et des programmes	7.1%
Sensibilisation	5.9%
Appliquer de nouvelles méthodes	5.9%
Améliorer l'intégration développement environnement	4.7%

Outil de communication	4.0%
Recommandation des suites à donner basé sur les résultats	3.6%
Suivi de sites Ramsar	3.6%
Leçons apprises	2.3%
Permettre de positionner notre travail dans un contexte plus global (méditerranéen)	2.3%
Application des lois	1.2%
Gestion de l'eau	1.2%
Soutenir les ONG intéressées à travailler dans les zones humides	1.2%
Evaluation rapide pour prise de décision	1.2%
Méthodologie pour évaluer la valeur culturelle	1.2%
Aider à mettre en œuvre les suivis liés aux engagements internationaux	1.2%
Restitution des résultats vers les communautés locales	1.2%
Evaluation des zones humides pour des modèles de développement	1.2%
Accès aux données socio-économiques	1.2%
Mise en place de recherche de fonds	1.2%
Améliorer la politique nationale et le cadre légal	1.2%

II.2. Les thèmes prioritaires à considérer par l'Observatoire

II.2.1. Pour vous, quels sont les thèmes relatifs aux zones humides qui vous semblent les plus importants à prendre en compte par un observatoire régional?

78 réponses	Pourcentage
Quantité et qualité de l'eau	14.1%
Causes qui expliquent les tendances	9%
Biodiversité (autres qu'oiseaux)	7.7%
Gestion intégrée de l'utilisation du sol – gestion territoriale	7.7%
Système de gestion	6.4%
Indicateur « oiseaux »	4.0%
Intégration – coordination entre les parties prenantes	4.0%
Gestion des zones humides dans des conditions climatiques extrêmes	2.5%
Etat de conservation	2.5%
Réhabilitation du système hydraulique	2.5%
Habitats	2.5%
Développement de l'écotourisme	2.5%
Impact des visiteurs – écotourisme	2.5%
L'écosystème zones humides	2.5%
Production de nourriture – zones humides	2.5%
Comportement local des communautés	2.5%
Données socio-économiques	2.5%
Drainage	1.3%
Chasse	1.3%

Changement climatique	1.3%
Restauration des zones humides – stratégie	1.3%
Fonction de l'écosystème	1.3%
Espèces invasives	1.3%
Urbanisation	1.3%
Protection des petites zones humides	1.3%
Participation du grand public dans la gestion des zones humides	1.3%
Utilisation et efficacité des services publics	1.3%
Utilisation du sol	1.3%
Pêche	1.3%
Disponibilité des données	1.3%
Communication et réseau	1.3%
Promouvoir les meilleures pratiques	1.3%
Pollution	1.3%
Espèces emblématiques	1.3%

II.2.2. Parmi les thèmes identifiés par les participants à l'atelier de l'OZHM de mars 2009, dans quel ordre de priorités suggèreriez-vous pour votre pays, étant donné ses engagements aux conventions et protocoles internationaux et régionaux? (Échelle de 1 à 6 - 1 étant le plus urgent à suivre, 6 étant le moins urgent).

<i>Thèmes identifiés</i>	<i>Europe</i>	<i>Balkan</i>	<i>Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>	<i>Total</i>
- Composantes de la biodiversité	17.5	12.5	14.5	16.6
- Intégrité et santé des écosystèmes	17.5	14.35	23.0	19
- Facteurs et pressions sur les zones humides	14.8	16.15	22.6	18.6
- Capacité d'adaptation aux changements globaux	14.8	11.54	9.5	11.3
- Intégration de l'environnement aux processus de développement	24.06	26.5	17.2	20.1
- Services écologiques	11.3	18.85	13.2	14.4

II.3. Restitution et suite à donner

II.3.1. Niveau de participation à l'OZHM

Etes vous intéressé à	Oui	Non
Bénéficier des informations et des restitutions produites par l'observatoire?	100%	0%
Faire partie de la structure de l'Observatoire?	85%,	15%,
Fournir des données à l'Observatoire?	91%	9%

Annexe 2

Questionnaires

Questionnaire participatif pour les décideurs

I. Objectif du questionnaire

Estimer l'intérêt potentiel des acteurs engagés dans la protection et la gestion des zones humides à participer à un suivi des zones humides méditerranéennes et/ou à utiliser les résultats d'un suivi.

II. Questionnaire

1. Votre fonction

- 1.1. Organisme, fonction et responsabilités en relation avec les zones humides
- 1.2. Adresse e-mail et site Internet

2. Les sujets des zones humides méditerranéennes

- 2.1. A votre avis, quels sont les défis auxquels sont confrontées les zones humides méditerranéennes ?
- 2.2. A votre avis, comment apparaissent les tendances et les évolutions prévisibles des zones humides méditerranéennes ?
- 2.3. Quelle est la situation spécifique des zones humides dans votre pays ?

3. Politiques/mesures ayant des impacts directs ou indirects sur les zones humides

- 3.1. Quelles sont les politiques et programmes de votre pays qui touchent aux zones humides et qui facilitent votre travail et vos objectifs ?
- 3.2. Quels sont les paramètres pris en compte dans leur formulation ?
 - o quelles sont les références spécifiques aux zones humides dans ces politiques/ programmes ?
- 3.3. A votre avis, avec quel degré de succès ces politiques sont-elles mises en œuvre? Causes des succès et/ou des échecs ?
- 3.4. Les impacts et les effets de ces politiques et de ces mesures sont-elles suivies, par qui, comment et à quelle fréquence ?

- 3.5. Qui (quelle institution) est le responsable final du suivi? qui participe au processus de suivi?
- 3.6. A qui les résultats du suivi sont-ils envoyés ?
- 3.7. A votre avis, les résultats et les leçons apprises ont-ils été pris en compte pour améliorer les programmes et les politiques ultérieurs liés aux zones humides?
- 3.8. Si oui, les représentants de votre institution sont-ils impliqués dans le processus de planification ultérieur de développement national et local? sur quelles bases les recommandations en faveur des zones humides y sont-elles incorporées?
- 3.9. Dans le processus de planification et de gestion national et local du territoire, quels sont les acteurs impliqués (aux niveaux central/national, régional et local) ?
- 3.10. A votre avis, quels sont les acteurs les plus influents pour la protection des zones humides (y compris les sites Ramsar, Réserves de Biosphère Reserve et Sites du Patrimoine Mondial) ?

4. Information à mobiliser pour élaborer les politiques et les programmes ayant un impact sur les zones humides

- 4.1. Quelles sont les informations habituellement prises en compte pour formuler les politiques et les programmes ?
- 4.2. Comment obtenez- vous l'information ?
- 4.3. Disposez-vous d'un système interne et d'un réseau pour obtenir l'information attendue ?
- 4.4. Si oui, disposez-vous d'un réseau d'acteurs (ONGs, associations, gestionnaire de sites naturels) qui collectent les données et vous permettent d'obtenir les données de terrain ?
- 4.5. A votre avis, ce système d'information est-il efficace ou non ? Pour quelles raisons ?
- 4.6. Les données obtenues sont-elles à votre avis de bonne qualité, de moyenne qualité ou de mauvaise qualité ?
- 4.7. La qualité des diagnostics et des analyses basés sur les données obtenues vous semble-t-elle bonne, moyenne ou mauvaise ?
- 4.8. Quel type d'information vous manque actuellement? Comment pourriez-vous les obtenir ?

5. Niveau et nature de l'intérêt pour un système de suivi des zones humides méditerranéennes

- 5.1. Au regard des défis que connaissent les zones humides méditerranéennes, pensez-vous qu'il y aurait besoin de développer un système de suivi et d'évaluation des zones humides au niveau du bassin méditerranéen et pourquoi ?
- 5.2. Si vous pensez qu'il y a un besoin, dans votre situation, quelles seraient les objectifs prioritaires de ce système ?
- 5.3. Quels types de services et de produits attendez-vous de ce système ?
- 5.4. Comment pensez-vous pouvoir utiliser ces services et ces produits, pour quels bénéfices dans votre travail ?

6. Thèmes prioritaires à considérer par l'Observatoire

- 6.1. Dans votre situation et compte-tenu de vos centres d'intérêt, quels sont les thèmes relatifs aux zones humides qui devraient être pris en compte par l'observatoire et pourquoi ?
- 6.2. Parmi les thèmes préliminaires identifiés par les participants de l'atelier en mars 2009, et compte-tenu des conventions internationales et régionales signées par votre pays, comment les listeriez vous les par ordre de priorité ? (De 1 pour le plus urgent à prendre en compte dans le suivi, à 6 pour le moins urgent).

<i>Thèmes identifiés</i>	<i>Vos priorités (de 1 à 6)</i>
- Composantes de la biodiversité	
- Intégrité et santé des écosystèmes	
- Facteurs et pressions sur les zones humides	
- Capacité d'adaptation aux changements globaux	
- Intégration de l'environnement dans les processus de développement	
- Services écologiques	

- 6.3. Autres thèmes que vous aimeriez inclure en priorité et justification

7. Suivi des actions et restitution

Etes vous intéressés à	Oui	Non
- Bénéficier des restitutions et des informations de l'observatoire		
- Faire partie de la structure de l'Observatoire		
- Fournir des données à l'Observatoire		
- Autres (expliquer)		

- 7.1. En dehors de vous, qui suggèreriez-vous comme pouvant être intéressé par ces restitutions et informations de l'observatoire ? Noms, institutions, contacts ?
- 7.2. Qui d'autres nous recommandez-vous de rencontrer comme décideur ou fournisseur de données potentiels, de manière à élargir l'étude des besoins en suivi des zones humides dans votre pays ?

Questionnaire participatif pour les parties prenantes de projets relatifs aux zones humides

I. Objectif du questionnaire

Estimer l'intérêt potentiel des acteurs engagés dans la protection et la gestion des zones humides à participer à un suivi des zones humides méditerranéennes et/ou à utiliser les résultats d'un suivi.

II. Questionnaire

1. Votre fonction

- 1.1. Fonctions, responsabilités et nom de votre organisation / projet / ONG / association / autre
- 1.2. Site Internet et e-mail général :

2. Meilleure connaissance de votre organisation

- 2.1. Quel est le but principal de votre organisation ?
- 2.2. Quels sont vos principaux champs d'expertise ?
- 2.3. Quelle est la couverture géographique de votre organisation et les utilisateurs ciblés ?
- 2.4. Quelles sont les actions que vous menez qui peuvent avoir un impact sur ces milieux ?
- 2.5. Faites vous des suivis des zones humides ou des suivis d'activités liées aux zones humides ?
- 2.6. Si oui, pouvez-vous expliquer le cadre logique du suivi ?
- 2.7. Si oui, quels sont les principales thématiques couvertes par le suivi ?
- 2.8. Qui collecte les données ?
- 2.9. Qui analyse et interprète les données ?

3. Comment votre organisation a-t-elle accès aux informations qui lui sont nécessaires ?

- 3.1. Comment communiquer vous vos résultats ?
- 3.2. A votre avis, quels sont les utilisateurs potentiels de ces résultats ?

- 3.3. A votre avis, quels sont actuellement les utilisateurs effectifs des résultats ?
- 3.4. Connaissez-vous les attentes et les besoins des utilisateurs que vous visez ?
- 3.5. Savez-vous si les données collectées permettent de répondre à leurs attentes ?
- 3.6. Utilisez-vous d'autres sources d'informations ?
- 3.7. Comment avez-vous accès à ces informations ?
- 3.8. Disposez-vous d'un système interne et d'un réseau pour obtenir l'information attendue ?
- 3.9. Si oui, disposez-vous d'un réseau d'acteurs (ONGs, associations, gestionnaire de sites naturels) qui collectent les données et vous permettent d'obtenir d'autres données de terrain ? non
- 3.10. A votre avis, ce système d'information est-il efficace ? Si non, pourquoi ?
- 3.11. A votre avis, les données sont-elles de bonne, moyenne ou mauvaise qualité ?
- 3.12. Le niveau de diagnostic et d'analyse basé sur les données obtenues vous semble de bonne, moyenne ou mauvaise qualité ?
- 3.13. Quel type d'information vous fait défaut à l'heure actuelle ? Comment pensez-vous les obtenir ?

4. Est-ce que votre organisation est impliquée dans les processus de prise de décision relatifs aux zones humides ?

- 4.1. Est-ce que votre organisation est impliquée dans des activités liées aux politiques relatives aux zones humides ? Si c'est le cas, expliquez comment.
- 4.2. A quel niveau du processus de prise de décision intervenez-vous et qu'apportez-vous (études, participation...) ?
- 4.3. A votre avis quel est le poids de votre intervention dans la prise de décision ?
- 4.4. A votre avis, comment la prise en compte de la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides pourrait être améliorée dans le processus de décision ?

5. Niveau et nature de l'intérêt pour un système de suivi des zones humides méditerranéennes

- 5.1. Au regard des défis que connaissent les zones humides méditerranéennes, pensez-vous qu'il y aurait besoin de développer un système de suivi et d'évaluation des zones humides au niveau du bassin méditerranéen ? Pourquoi ?
- 5.2. Si vous pensez qu'il y a un besoin, dans votre situation, quelles seraient les objectifs prioritaires de ce système ?

- 5.3. Quels types de services et de produits attendez-vous de ce système ?
- 5.4. Comment pensez-vous pouvoir utiliser ces services et ces produits, pour quels bénéfices dans votre travail ?

6. Thèmes prioritaires à considérer par l'Observatoire

- 6.1. Dans votre situation et votre intérêt, quels sont les thèmes relatifs aux zones humides qui devraient être pris en compte par l'observatoire et pourquoi ?
- 6.2. Parmi les thèmes préliminaires identifiés par les participants de l'atelier en mars 2009, et en liaison avec les conventions internationales et régionales, comment listeriez-vous les par ordre de priorité (Nombre 1 pour le plus urgent à prendre en compte pour le suivi, nombre 6 pour celui le moins urgent).

<i>Thèmes identifiés</i>	<i>Vos priorités (de 1 à 6)</i>
- Composantes de la biodiversité	
- Intégrité et santé des écosystèmes	
- Facteurs et pressions sur les zones humides	
- Capacité d'adaptation aux changements globaux	
- Intégration de l'environnement dans les processus de développement	
- Services écologiques	

- 6.3. Autres thèmes que vous aimeriez inclure en priorité et justification

7. Possibilité d'une collaboration

Etes vous intéressés à	Oui	Non
- Bénéficier des restitutions et des informations de l'observatoire		
- Faire partie de la structure de l'Observatoire		
- Fournir des données à l'Observatoire		
- Autres (expliquer)		

- 7.1. En dehors de vous, qui pourrait être intéressé par ces restitutions et informations de l'observatoire ? Noms, institutions, contacts ?
- 7.2. Qui d'autres pensez-vous que nous devrions rencontrer comme décideur ou fournisseur de données potentiels afin d'élargir l'étude des besoins en suivi des zones humides dans votre pays ?